

Semaine . 12 / 03

Recherches et mise en page par



Région Bretagne

Le Délégué Départemental Morbihan
Lt-colonel (H) HABRIAL Gilbert
E-mail : gilbert.habrial@wanadoo.fr



44, rue Alain Gerbault – 56260 – LARMOR-PLAGE

Fixe: 02 97 842 181 –
Mobil: 06 86 161 816

==

JORF n°0012 du 14 janvier 2012

MESURES NOMINATIVES



MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

59 Arrêté du 3 janvier 2012 portant maintien dans la 1re section des officiers généraux de l'armée de terre

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025145803&dateTexte=&categorieLien=id>

Mémoire Le 11 Novembre rendra hommage à tous les soldats « morts pour la France »

le 15/01/2012 à 05:00 par R.C.



Les monuments aux morts, témoins de pierre, parfois de bronze, du sacrifice des soldats français depuis cent ans. Archives Thierry Gachon

Des sables du Tchad aux neiges d'Afghanistan, tous les soldats morts pour la France seront désormais honorés le 11 Novembre, même si notre pays conserve ses autres commémorations.

Le président de la République a eu l'idée de faire du 11 Novembre un moment unique de la mémoire nationale. Le chef de l'État a trouvé « juste et légitime que les soldats engagés en Afrique, au Proche-Orient, en Afghanistan, rejoignent désormais dans la commémoration ceux qui les ont précédés dans le sacrifice au cours du XX^e siècle, au service de notre destin et de nos valeurs ».

Au-delà du vœu présidentiel, de nombreux responsables d'associations d'anciens combattants ou des historiens s'émouvaient de voir le 11 Novembre perdre chaque année un peu plus de sa valeur symbolique. La mort, en 2008, du dernier « Poilu » ajoutait au sentiment qu'un siècle après 14-18, le 11 Novembre ne signifiait plus grand-chose, sinon la promesse d'un jour férié, de plus en plus souvent consacré au shopping.

Le rapport de l'Assemblée nationale, destiné à préparer le vote de cette loi, revient longuement sur « l'inflation commémorative » tout en rappelant que le nombre des commémorations ne signifie pas pour autant l'adhésion de la grande majorité des Français.

616 soldats tués depuis 1962

La commission de la Défense de l'Assemblée nationale rappelle que « célébrer tous les « morts pour la France » le même jour permet en outre de n'en oublier aucun ». Il s'agit notamment de se souvenir des 616 militaires tués dans les opérations extérieures menées par la France depuis la fin de la guerre d'Algérie, en 1962. Le député Nouveau centre, Pascal Brineau, a résumé l'esprit du texte voté en urgence en fin de législature : « Il ne peut exister de distinction entre un mort à Verdun et un militaire tombé à Tagab, en Afghanistan ».

Le rapport émet le souhait que « le jour du 11 Novembre puisse devenir, en complément du 14 Juillet, un jour privilégié de rencontre entre la Nation et son armée ». Pour les députés, « la bonne compréhension, par l'ensemble des Français des missions effectuées aujourd'hui par leur armée est indispensable pour renforcer le lien qui les unit à elle ». Bref, il s'agit de ce fameux lien armée-nation que les gouvernements successifs vantent à longueur d'année, depuis la suppression du service national.

Pour désamorcer toute polémique sur le choix d'une date unique, les initiateurs du projet de loi ont rejeté toute idée de créer un « Memorial Day » comme il en existe un aux États-Unis. Ce Memorial Day est, lui aussi, célébré le 11 novembre et il a été pour la première fois observé à Waterloo (État de New York) en 1866. Ce jour est dédié à tous les morts américains de toutes les guerres.

En aucun cas, assurent les porteurs du projet de loi, il ne s'agit de supprimer les autres commémorations dans notre pays. « La mémoire de tous ces conflits doit continuer à être célébrée », assure le rapport parlementaire.

Lors du débat à l'Assemblée, bon nombre d'élus ont d'ailleurs soulevé ce problème. « Nous n'acceptons pas de glorifier en une seule journée la mémoire de tous les morts pour la France », a expliqué le député communiste Jean-Jacques Candelier. Les élus socialistes, s'ils saluent un 11 Novembre « grand moment de mémoire et d'union nationale », restent « opposés à un jour unique de commémoration », craignant que celui-ci soit porteur d'« ambiguïtés ».

Pas de hiérarchie des commémorations

Le PC aurait préféré que l'on mette en place un jour particulier à la mémoire des militaires tombés lors des opérations extérieures.

Lors du débat, le secrétaire d'État aux Anciens combattants, Marc Laffineur, a assuré qu'il ne s'agissait pas « de hiérarchiser les commémorations ».

20.01.2012

Afghanistan: une fusillade à Tagab a fait quatre morts parmi les soldats français (actualisé)

Un militaire afghan aurait ouvert le feu, ce matin dans le district de Tagab sur des soldats français, faisant, selon des sources afghanes, 4 morts et 17 blessés. L'information vient de plusieurs sources locales. La fusillade se serait déroulée pendant une opération conjointe en Kapisa et l'auteur des tirs mortels aurait été arrêté.

L'ISAF vient de diffuser (9h30 française) un communiqué faisant état d'une fusillade dans l'est de l'Afghanistan et de l'arrestation de l'auteur des tirs. L'EMA ne confirme aucune information pour l'heure, la procédure officielle étant de prévenir les familles et de laisser l'Elysée annoncer la triste nouvelle.

Cette fusillade intervient après la mort de deux légionnaires du 2e REG tués, fin décembre, par un soldat de l'ANA dans le même secteur (voir mon post du 29 décembre en cliquant [ici](#)).

26 soldats français sont morts en Afghanistan en 2011. 78 y sont tombés depuis 2004. Ce sont donc 82 militaires français qui ont perdu la vie sur le théâtre d'opérations afghan.

20.01.2012

Afghanistan: Nicolas Sarkozy confirme la mort de 4 Français et envisage un retrait du contingent

Lors de ses vœux au corps diplomatique, le président de la République a confirmé l'information donnée plus tôt: un soldat afghan a ouvert le feu sur des militaires français, tuant quatre d'entre eux et en blessant 17 autres.

Le Président aurait également demandé au ministre de la Défense de se rendre à Kaboul (au lieu de Djibouti où Gérard Longuet devait passer trois jours à partir de samedi). Nicolas Sarkozy aurait aussi donné l'ordre de suspendre la formation de l'armée afghane, ainsi que toutes les opérations de soutien en cours (opérations déjà à un niveau très bas).

Le PR a également envisagé un retrait anticipé du contingent français si les conditions de sécurité n'étaient pas garanties, ce qui est surprenant puisque l'ISAF est en Afghanistan pour assurer la stabilité et la sécurité... Qui va protéger les soldats français? Des Afghans? Si on doit se défier de chacun d'eux, pas facile. Des privés? Ce n'est pas la tendance en France. Les Américains? Ils ont d'autres sujets de préoccupation... Alors, soyons sérieux: même s'il faut déminer le terrain politique, évitons ces déclarations politiciennes qui préludent déjà à la polémique qui va enfler dans la journée.

La mort de Thérèse Delpech

Elle était une experte reconnue des affaires stratégiques.



On apprend la disparition de Thérèse Delpech à l'âge de 63 ans. D'une santé fragile, elle est morte ce matin à son domicile parisien.

Thérèse Delpech était une personnalité marquante du monde de la stratégie. Normalienne, agrégée de philosophie, spécialiste de Saint Anselme et grande lectrice de Léo Strauss, elle se

passionne très tôt pour les affaires stratégiques et les questions internationales.

Elle a occupé de nombreux postes d'influence, notamment celui de Directeur des affaires stratégiques au CEA (direction des applications militaires). Spécialiste des affaires nucléaires, elle avait siégé à la commission des Nations Unies sur le désarmement de l'Irak. Chercheur au Ceri (science-po), à l'IISS de Londres, elle avait été membre de la commission du Livre blanc sur la défense, en 2007-08. Elle était régulièrement consultée par les grands responsables militaires et diplomatiques de notre pays.

Elle avait été membre du cabinet d'Alain Savary (1981-84) puis de celui d'Alain Juppé au Quai d'Orsay (1993-95). Un ministre de gauche, un ministre de droite : pour Thérèse Delpech, les clivages politiques français ne comptaient pas.

Cette intellectuelle, fille d'un diplomate versaillais et qui avait été la compagne de l'historien François Furet, était pourtant quelqu'un de très engagé, toujours avec passion, parfois de manière excessive. Au fil des ans, elle en est venue à s'inscrire pleinement, sans jamais le reconnaître officiellement, dans la ligne du courant néo-conservateur. Loin de l'école réaliste, qu'elle trouvait immorale, cette protestante croyait vraiment dans l'impératif de défendre les droits de l'homme et la démocratie libérale. Cette passion politique la conduisit à soutenir l'intervention américaine en Irak, en 2003, et à considérer que les politiques occidentales étaient toujours trop complaisantes avec la Russie, la Chine, l'Iran ou le Pakistan. Elle ne se lassait pas de sonner le tocsin contre la prolifération nucléaire.

Parmi ses nombreux livres, on retiendra surtout "*L'Ensaucagement : essai sur le retour de la barbarie au XXI^e siècle*", (Grasset, 2005) qui avait obtenu le Prix Fémina.

Personnalité attachante, véritable humaniste sous des aspects parfois très durs, sa disparition, à 63 ans, est un coup dur qui rappelle celle, en 2010, d'**Olivier Debouzy**, avec lequel elle partageait les mêmes passions et un parcours atypique.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mercredi 18 Janvier 2012 à 22:12

Défense : l'indispensable redressement



Constat !

L'année 2011 qui vient de s'achever a rappelé à nos compatriotes et prouvé aux puissances étrangères le savoir faire opérationnel de l'armée française dans les différents types de conflits où elle a été engagée. Mais ces opérations militaires ont aussi cruellement révélé sa dépendance envers les Américains, faute de disposer de certaines capacités majeures.

Cette situation est la conséquence patente de la réduction continue des ressources que notre pays consacre à sa défense depuis plus de 30 ans. Si cette tendance ne s'inverse pas, non seulement les lacunes actuelles ne seront pas comblées mais elles se multiplieront et le niveau d'entraînement, jusqu'à présent préservé, chutera par manque de moyens suffisants. Cette paupérisation progressive de l'armée se traduira par une perte irréversible de sa capacité d'action.

Les élus, membres des commissions parlementaires de la Défense partagent ce constat, et les propos tenus par les responsables des armées l'automne dernier ont été sans ambiguïté malgré les habituelles précautions oratoires inhérentes à ce genre d'exercice.

Options ?

En dépit de ce constat et compte tenu de la situation financière difficile que traverse la France, des voix estiment normal et inévitable que les armées participent à l'effort budgétaire demandé à l'Etat. Elles oublient qu'en 30 ans la France a divisé par 2,5 son effort de défense qui est passé de 4% à 1,6% du PIB.

C'est ainsi que certains proposent de réduire encore les effectifs d'une armée de terre déjà passés sous le seuil critique des 100 000 hommes. Comment dans ces conditions, assurer une formation et un entraînement de qualité et disposer d'un volume de forces significatif dans les zones d'engagement, y compris le théâtre national? Il y a pourtant bien longtemps que les « gros bataillons » n'existent plus, et qu'un tiers des effectifs existants part en opérations chaque année !

Doit-on se satisfaire d'une flotte d'avions ravitailleurs, de transport et d'hélicoptères dont les capacités sont inférieures à celles qu'elles étaient il y a 20 ans alors que les zones d'engagement sont plus éloignées?

Comment la France, sans bâtiments de surface en nombre suffisant, peut-elle contrôler son espace maritime, soit 20 fois sa superficie, et participer à la sécurité des voies de communication commerciales ?

Zones d'intérêt :

Hors l'Europe, nos zones stratégiques prioritaires sont l'Afrique et le Moyen Orient pour des raisons évidentes liées à la géographie (proximité, ressources énergétiques, démographie, sous développement).

La Méditerranée est plus que jamais un lac et les frontières de l'Europe passent à moins de 500 kms des capitales des Etats souvent agités qui la bordent au sud et à l'est. La Corse, la Sicile, la Crète, Chypre fournissent à cet égard les bases indispensables pour la surveillance et la conduite d'éventuelles opérations d'un certain niveau, dans la durée.

L'Afrique subsaharienne, bien plus que l'Afghanistan, constitue une zone clef pour la France et l'Europe. Si son riche sous-sol recèle des matières premières en quantité que l'Europe ne possède pas et dont elle a besoin, son développement économique insuffisant et sa démographie explosive entraînent une instabilité dangereuse qui pousse de nombreux Africains à émigrer.

Pour accélérer le développement économique de l'Afrique, notre pays, avec ses voisins européens, ne va-t-il pas devoir renforcer son aide pour stabiliser et sécuriser les pays en proie à des crises et des conflits récurrents qui génèrent en outre terrorisme, piraterie et extrémisme ?

Vigilance.

Toute politique s'appuie sur une stratégie générale dont la stratégie militaire est l'une des composantes. La campagne électorale ne doit donc pas se limiter à l'annonce de mesures ponctuelles et catégorielles, en particulier dans le domaine de la Défense.

Il convient de veiller à ce que les propositions des candidats pour rétablir les finances de la Nation ne soient pas le produit d'une réflexion exclusivement comptable, mais prennent en compte les ressources nécessaires pour que nos forces retrouvent la cohérence de leurs moyens à un niveau suffisant.

En ces temps incertains, les armées restent en effet un atout essentiel qu'il serait dangereux de perdre. Elles garantissent à notre pays non seulement son indépendance et sa sécurité, mais contribuent largement à la défense de ses intérêts stratégiques, au soutien de son industrie ainsi qu'à sa crédibilité et à son influence dans le monde.

Il sera remplacé par le 1er Rama- Le 402e RA sera dissous en juin

Publié le samedi 14 janvier 2012 à 11H00 -



Les autorités civiles et militaires lors des vœux au 402e RA.

Jeudi, le colonel Amelineau, commandant de la 1re brigade mécanisée par suppléance, a présenté ses vœux aux corps constitués, au nom du général Palasset actuellement en Afghanistan, de la 1re brigade mécanisée et de la délégation militaire départementale. Cette cérémonie

conviviale s'est déroulée en présence des chefs de corps du 402e régiment d'artillerie, des représentants des différentes associations d'anciens combattants, des représentants de la gendarmerie de Châlons-en-Champagne, des représentants de la commission nationale de contrôle interarmées et de nombreuses personnalités attachées à l'armée et à l'esprit de la défense.

A cette occasion, il a été fait le bilan de l'année 2011 : plus d'un tiers des effectifs du 402e RA est engagé dans des missions sur le territoire national et sur des opérations extérieures (Opex en Afghanistan, au Liban, en Lybie, en République de Côte d'Ivoire et dans l'Océan Indien). Une pensée émue a été partagée par l'assemblée aux camarades tués ou blessés en opération durant l'année.

2012 sera une période où de nombreux défis sont à relever : celui de poursuivre les engagements militaires sur le théâtre des opérations et celui d'assurer dans les meilleures conditions la dissolution du 402e RA. En effet, dans le cadre de la réorganisation des armées, la page châlonnaise se tournera pour le 402.

Le 19 et 20 juin 2012, le régiment cèdera sa place au 1er Rama, régiment d'artillerie de marine. Le

personnel sera réaffecté et le matériel dispersé sur différents sites. Le préfet, Michel Guillot, a clos cette cérémonie en en rendant hommage aux valeurs défendues par l'armée.

Ecole du Génie d'Angers



Date de Dépôt: **13 Janvier 2012**

Régiment: **Pôle Réserve Terre**

Grade: **réserviste**

Date de début de mission: **01 Janvier 2012**

Durée de mission: **plus d'1 an**

Affectation: **affectation principale**

Lieu: **ANGERS**

Degré d'Urgence: **URGENT**

L'école du génie d'Angers recrute des réservistes pour armer les postes suivants :

- conducteur d'exercices tactiques interarmes, lieutenant-colonel ayant une bonne connaissance de l'interarmes, (30 jours ESR annuel)
- animateur tactique simulation JANUS, sous-officier supérieur ayant un minimum de connaissance tactique et sachant utiliser l'outil informatique, (30 jours ESR annuel)

Merci de contacter directement le CDT® MARTIN au 06 24 84 23 79

pour de plus amples renseignements.

Authentifiez-vous pour pouvoir postuler !

Les unités clandestines de la DGSE reçoivent la croix de la Valeur militaire

Le Point.fr - Publié le 18/01/2012 à 14:11

Lors d'une cérémonie inédite, lundi aux Invalides, les services secrets ont célébré les 70 ans de la création du BCRA, les services gaullistes de Londres.



Le ministre de la Défense Gérard Longuet épingle la croix de la valeur militaire sur le drapeau du 44e régiment d'infanterie, le "régiment soutien" des services secrets. © DGSE

Les services secrets français innovent. La DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) n'aime pas sortir de ses murs pour rassembler ses personnels, même pour une cérémonie militaire. Elle l'a pourtant fait, lundi, en organisant une célébration officielle du 70e anniversaire de la création du BCRA (Bureau central de renseignements et d'action) gaulliste, dans la cour d'honneur des Invalides. Les fonctionnaires du service évitent généralement de se rassembler en ville, pour d'évidentes raisons de sécurité. Pour cette cérémonie, ils ont été mille, civils et militaires, à traverser Paris en métro, en taxi, en bus, pour se retrouver dans la grande cour pavée.

Leur directeur, le préfet Éric Corbin de Mangoux, ne prise guère les expressions publiques. Son discours, première historique, a été prononcé hors la présence de la presse, mais a ensuite été diffusé *urbi et orbi*. Les agents du service Action (ils sont un millier, soit 16 % de l'effectif total de la DGSE qui se monte à 6 000 personnes) ne sortent jamais ensemble... Cette fois, aux côtés des vieux de la vieille du BCRA, les jeunes pousses étaient rassemblées au sein de la délégation des quatre composantes du service appartenant toutes au CIRP (Centre d'instruction des réserves parachutistes) : le CPES (Centre parachutiste d'entraînement spécialisé), le CPIS (Centre parachutiste d'instruction spécialisée) et le CPEOM (Centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes).

Opérations clandestines

Était également présente une importante représentation du 44e régiment d'infanterie, l'unité de soutien des militaires de la DGSE. Son colonel présente la particularité unique de compter dans ses effectifs des personnels militaires appartenant aux trois armées, dont une dizaine d'officiers généraux... Toutes ces unités ont vu leurs drapeaux décorés de la croix de la valeur militaire avec palme de bronze. Mais les ordres du jour n'ont pas été rendus publics : ils concernent plusieurs opérations clandestines réalisées sous le quinquennat, dont certaines sont connues - libération d'otages dans l'océan Indien, en Afrique sahélienne, en Afghanistan - sans avoir jamais été attribuées au service.

C'est donc par une série d'innovations, essentiellement symboliques mais en totale rupture avec ses traditions de confinement frisant la cachotterie, que la DGSE a marqué les 70 ans du BCRA en présence de plusieurs personnalités, dont le désormais célébrité Stéphane Hessel (95 ans) et l'ancien secrétaire de Jean Moulin, Daniel Cordier (92 ans). Cruciale, la création du BCRA le 17 janvier 1942 par le général de Gaulle illustre dès sa conception une innovation radicale : les

services de renseignements devaient être soumis à la seule autorité du politique, en devenant un instrument de sa volonté.

Unité des services

Comme le précise le petit texte de présentation de cette cérémonie, rédigé par l'historien Sébastien Albertelli (auteur de [Les services secrets du général de Gaulle, le BCRA, 1940-1944, Perrin 2009](#)), "le BCRA est devenu l'une des plus importantes administrations de la France Libre, assurant seul - avec le soutien de ses homologues britanniques - l'ensemble des liaisons entre le territoire national et l'autorité centrale dirigée par le général de Gaulle depuis Londres, puis Alger. Il a ainsi joué un rôle majeur dans l'unification de la Résistance française (...) et largement contribué à ce que la France soit reconnue comme l'un des acteurs de la victoire".

Dans son discours, le directeur général du service s'est attaché à retracer l'histoire du BCRA (qui s'appela un temps BCRAM, avant que le "M", pour "militaire", ne disparaisse). Mais l'héritage du BCRA, rappelle Énard Corbin de Mangoux, tient surtout à l'organisation des services modernes selon "un principe essentiel qui a toujours cours aujourd'hui : l'unité. Un seul service coordonne toutes les activités de renseignement à l'extérieur et dispose de toutes les capacités nécessaires (humaines, techniques et opérationnelles) sous une même direction, pour gagner en efficacité et en réactivité".

Le ministre de la défense Gérard Longuet a pour sa part estimé, à l'adresse des agents qui lui faisaient face, que "dans ce monde particulier, une opération réussie est une opération qui demeure discrète et méconnue du public. C'est une exigence opérationnelle et ce peut être aussi, je le mesure, une certaine frustration."

Le ministre de la Défense remet la Croix de la Valeur militaire à la frégate Courbet

Mise à jour : 14/01/2012 16:57



Le 14 janvier 2012, le ministre de la Défense et des anciens combattants, Gérard Longuet, en déplacement à Toulon a présidé une cérémonie de remise de décoration après avoir visité le *Dixmude* .

Pour leur participation à l'opération Harmattan, il a remis la Croix de la Valeur militaire à titre collectif à la frégate *Courbet*.

Il a ensuite remis cette décoration à titre individuel au :

- CA Coindreau, commandant de la force aéromaritime française de réaction rapide pendant l'opération

- CA Dupuis, commandant de la force aéromaritime française de réaction rapide pendant l'opération
- CV Rey, commandant la frégate *Forbin*
- CF Sagorin, commandant de la frégate *La Fayette*
- LV Tréguer, flottille 36F

Il a également remis la Croix de la Valeur militaire à l'École du personnel paramédical des armées (EPPA) pour sa participation aux opérations Harmattan, Pamir et Licorne où des infirmiers formés à l'EPPA ont été projetés.

D'autres unités de la Marine nationale avaient reçu cette décoration en 2011 :

- **Au titre des opérations Harmattan et Pamir :**

- Le porte-avions *Charles de Gaulle*
- La flottille 12F

- **Au titre des opérations Licorne et Harmattan :**

- Le BPC *Tonnerre*
- La flottille 23F

- **Au titre de l'opération Pamir :**

- Le commando *Jaubert*

- **Au titre de l'opération Harmattan :**

- L'avis *LV Lavallée*
- Le SNA *Améthyste*



Sources : © Marine nationale

La DGSE rend hommage au BCRA

Une cérémonie exceptionnelle a eu lieu aujourd'hui pour le 70ème anniversaire de la création du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) de la France Libre, dont la DGSE est issue.



Pour la première fois de son histoire, la DGSE a commémoré aujourd'hui le 70^{ème} anniversaire de la création du BCRA, le Service dont elle est l'héritière. Cet hommage, à l'initiative du directeur de la DGSE, Erard Corbin de Mangoux, s'est déroulé dans la Cour d'honneur des Invalides, en présence du ministre de la défense Gérard Longuet, était exclusivement au personnel de la DGSE, civil et militaire.

Des anciens des services de la France libre étaient présents, en particulier Stéphane Hessel et Daniel Cordier. Le fils du colonel Passy, Daniel Dewavrin ou le fille d'Honoré d'Estienne d'Orves, Rose de Beaufort, représentaient leur pères.

Des éléments du 44^{ème} régiment d'infanterie, l'unité qui regroupe les personnels militaires affectés à la DGSE, ainsi que du Service Action étaient également présents. Le chancelier de l'Ordre de la Libération, le représentant à Paris de l'Intelligence Service, ainsi que des hauts responsables militaires et civils français figuraient également parmi les invités.

Des sons de l'époque, comme les message de Radio Londres, le tip tip des machines de transmission, le bruit du moteur d'un avions Lysander, ou le texte de l'appel du général de Gaulle ont été diffusés, avant que le Chœur de l'armée française interprète le Chant des partisans.

Le drapeau du 44^{ème} RI et les fanions des unités composant le Centre d'instruction des réservistes parachutistes (CIRP) - c'est-à-dire le Service Action, ont été décorés, par le ministre, de la croix de la valeur militaire, palme de bronze, pour leur engagement sur tous les théâtres d'opération. Le CIRP se compose du Centre parachutiste d'entraînement spécialisé (CPES) à Cercottes, du Centre parachutiste d'instruction spécialisée (CPIS) à Perpignan et du Centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) à Quelern.



Erard Corbin de Mangoux, DGSE et son directeur de cabinet, le général Frédéric Beth, ancien patron du COS, entourent le mindef cet après-midi. (crédit : DGSE).

Dans son discours, le directeur de la DGSE, Erard Corbin de Mangoux a expliqué que "la DGSE tient à rendre hommage à ceux qui n'ont jamais cessé de croire en la France et qui lui ont rendu son honneur. La DGSE, héritière du BCRA, est aussi aujourd'hui l'héritière des valeurs qu'il a défendues et pour lequel il a combattu. Il ne peut y avoir, dans une démocratie, des Services Spéciaux qui ne soient encadrés et portés par les valeurs de la République". Il a rendu un hommage particulier aux hommes de ce service, citant notamment André Dewavrin, dit colonel Passy, qui a créé le BCRA alors qu'il n'avait que 29 ans, André Manuel, son adjoint, Pierre Brossolette, Roger Wybot, créateur de la DST, Louis Vallon, Jacques Bingen, Maurice Duclos, Bruno Lagier, Tony Mella, Jacques Soustelle, Pierre Fourcaud, Honoré d'Estienne d'Orves ou Joseph Kessel.

"Comment ne pas avoir une pensée émue pour les hommes et les femmes du BCRA qui n'ont pas vu la victoire, ceux qui sont morts pour la France : en déportation, fusillés, tués lors d'accrochages, assassinés et enfin ceux qui ont préféré le suicide pour ne pas parler. Ces hommes et ces femmes sont des héros pour la France, ce sont des modèles pour la DGSE. (...) Le temps passe inexorablement mais la reconnaissance de la nation reste et doit demeurer toujours aussi vive."

A son tour, le ministre de la Défense a déclaré que "dans ce monde particulier, une opération réussie est une opération qui demeure discrète et méconnue du public. C'est une exigence opérationnelle et ce peut être aussi, je le mesure, une certaine frustration. Soyez fiers d'appartenir à un service prestigieux, placé en toute première ligne de notre défense collective, engagé sur les points chauds de la planète, seul service spécial de l'appareil d'Etat. (...) Pour votre contribution à la sécurité de la France et des Français, ici, sur notre territoire, mais aussi en tout point du globe,

pour la préservation de nos intérêts, pour l'humilité de vos engagements alliée à l'importance pourtant stratégique de vos missions, je tiens à vous exprimer aujourd'hui directement, au nom du gouvernement et en mon nom personnel, la reconnaissance et l'hommage de la Nation."

Créé le 17 janvier 1942, le BCRA prend la suite du 2ème Bureau et du Service de Renseignement (SR) de la France Libre. Le BCRA va travailler en coopération avec les services britanniques. Il se transforme ensuite en DGSS, DGER, SDECE puis DGSE en 1982. L'histoire du BCRA a été racontée, avec force détail par un jeune historien Sébastien Albertelli, dans "*Les services secrets du général de Gaulle. Le BCRA, 1940-1944*", Perrin, 2009.



Photos (DGSE) : en haut - Dans la cour d'honneur des Invalides, de gauche à droite, le directeur de la DGSE Erard Corbin de Mangoux, le ministre de la Défense Gérard Longuet et le général Frédéric Beth, directeur de cabinet du DGSE. en bas – Daniel Cordier et Stéphane Hessel.

Mardi 17 Janvier 2012, Jean-Dominique Merchet

Les premiers « morts en mission » de l'UE, c'était il y a 20 ans

Nicolas Gros-Verheyde / *Clip, Yougoslavie (mémoire d'un désastre) / Missions PeSDC, Mort / 1*
Comment



Une cérémonie s'est déroulée le 7 janvier à Podrute en présence du président de la république croate, président Ivo Josipović, de l'ambassadeur italien, du vice-ambassadeur de France et des familles italiennes des victimes (crédit : ministère français de la Défense)

(BRUXELLES2) L'anniversaire est passé relativement inaperçu, si ce n'est mon confrère [Jean Guisnel](#) qui l'a récemment rappelé et une cérémonie organisée par les familles sur place, en Croatie. Il y a vingt ans, en ex-Yougoslavie mourraient les premiers « soldats » mission européenne de maintien de la paix, la mission d'observation de la Commission européenne (ECMM).

NB : On ne peut qu'être frappé par la discrétion, voire l'indifférence, des institutions et des officiels, que ce soit à la Commission européenne ou au Parlement européen. Cependant c'étaient bien avant que n'existe une politique européenne de défense, les premiers « soldats européens morts en mission ».

Un tir délibéré de l'aviation serbe

Il est 10h du matin quand les deux hélicoptères italiens AB-205 et AB-206 affectés à la mission européenne quittent l'aéroport de Surcin (Belgrade, la capitale fédérale yougoslave). Ils passent la frontière hongroise direction Kaposvar, où ils se ravitaillent en fuel. Puis ils repassent la frontière direction Zagreb. Les deux hélicoptères sont peints en blanc et clairement siglés avec le logo de la Commission européenne. Ce qui ne laisse aucun doute sur leur identité.

Il est alors 14h10. Et on se trouve à environ 80 km de Zagreb, au-dessus de Produte (entre Novi Marof et Varazdin). Le Colonel Enzo Venturini pilote le premier hélicoptère, l'AB-205. Renato Barbafiera pilotait le second, l'AB-206, qui suivait à environ 150 mètres. Barbafiera raconte, selon le quotidien serbe Vreme : « *j'ai entendu un bruit sourd et senti des vibrations. Puis j'ai vu*

l'hélicoptère d'Enzo tomber. J'ai viré à gauche et atterri en 30 secondes ». Le dernier message enregistré (selon la radio croate) fut « *ne tirez pas, ne tirez pas* ». Le signal Mayday sera le dernier émis. L'hélicoptère vient d'exploser en l'air atteint par un missile air – air. Le second hélicoptère ne devra son salut qu'à la réaction rapide du pilote pour éviter les tirs.

A bord de l'appareil, 5 hommes (4 Italiens et 1 Français) : le pilote, le lieutenant-colonel Enzo Venturini (50 ans) volontaire depuis octobre 1991, vétéran de la mission de l'ONU au Liban en 1988-1989 ; le copilote, le sergent Marco Matta, (28 ans) venait de fêter son anniversaire et devait terminer dans 2 jours son service militaire ; Silvano Natale (40 ans, 2 enfants) également ancien de la Finul ; Fiorenzo Ramacci, le mécanicien ; et le lieutenant de vaisseau français Jean-Loup Eychenne (34 ans, 3 enfants), qui a servi sur le porte-avion « Clemenceau » durant la guerre Iran-Irak.

A l'origine du tir, une patrouille de Mig 21 de la 117^e escadrille de l'armée fédérale yougoslave qui avait décollé peu avant de l'aéroport « Zeljava » près de Bihac. Le tir n'est pas dû au hasard, selon un pilote (croate) Danijel Borović, qui était stationné alors à l'aérodrome de Zeljava : « *j'ai entendu l'ordre de descendre l'hélicoptère* ».

L'explosion se produit juste avant une décision du Conseil de sécurité de l'ONU d'envoyer une équipe de 50 observateurs militaires en Croatie, prélude à un déploiement plus important de 10.000 casques bleus.

Le pilote serbe seul condamné

Emir Sisic à sa libération (crédit : Vreme)



Le ministère de la Défense yougoslave plaide d'abord « *un malheureux concours de circonstances* » lié à la « *situation extrêmement difficile régnant dans l'espace aérien* ». En fait, il semble bien que l'ordre de descendre l'hélicoptère ait été donné. Il

démissionnera le lendemain de l'incident, le 8 janvier. Le pilote du Mig 21, Emir Sisic, fut poursuivi et condamné effectivement. Condamné par contumace en Croatie à 20 ans de prison, avec son chef, Dobrivoje Opacic, 30 septembre 1992 par le tribunal de Veradzin, il fut aussi l'objet d'un mandat d'arrêt. Arrêté en Hongrie, dix ans plus tard, alors qu'il franchissait la frontière, Sisic est transféré en Italie puis condamné en 2003 à la prison à vie. Cette peine sera ensuite réduite en appel à 15 ans de prison, le 15 février 2004. Transféré à la prison de Sremska Mitrovica (en

Voivodine) en 2006, il fut finalement libéré en conditionnelle à la moitié de sa peine, en mai 2008 (cf. photo). Un second procès s'est ouvert en Italie en 2008 contre les donneurs d'ordre : le chef du centre aérien de Bihac, le colonel Dobrivoje Opacic ; le chef du 5e corps de la défense aérienne, le général Liubomir Bajic ; le chef d'Etat-major, le général Blagoje Adzic ; le chef du groupe de combat des forces de défense aérienne, le colonel Bozidar Martinovic. Ils ont été acquittés en première instance en juillet 2008.



Un des hélicoptères Alouette du détachement néerlandais présent en 1991 (crédit: ministère néerlandais des Affaires étrangères)

La mission d'observation de la Commission européenne

Après les accords de Brioni, négociés le 7 juillet par la Commission européenne, l'équipe est chargée de vérifier le cessez-le-feu en Croatie à partir de l'été 1991. Les premiers 20 observateurs arrivent en Slovénie le 15 juillet 1991 et augmentent peu à peu. Des observateurs de 12 Etats membres de la CEE y participent ainsi que plusieurs autres pays européens (République tchèque et Slovaquie, Danemark, Norvège, Suède, Pologne) et du Canada.

Tir croate sur un hélicoptère en septembre

Ce n'est pas la première fois que les observateurs européens ont été directement menacés. L'hélicoptère de l'armée yougoslave Mi8 transportant le négociateur de l'UE, l'ambassadeur néerlandais Winaendts, et une équipe de télévision de la chaîne britannique ITN, avait déjà été l'objet de tirs quelques mois auparavant, le 11 septembre 1991 et obligé de se poser. « *Notre hélicoptère a été touché en plusieurs endroits. (...) il y a des impacts de balles. Le moteur a été atteint. Et de l'un des réservoirs extérieurs coule de l'essence. Nous avons de la chance, il n'a pas explosé* » raconte l'ambassadeur Wynaendts (dans son livre « l'engrenage »). Apparemment, l'appareil européen a été « *pris sous le feu d'armes automatiques près de Bogicevi, un village tenu par la garde nationale croate* ».

UNE EXCLUSIVITÉ DU YORKSHIRE AIR MUSEUM ,

(Elvington, York, YO41 4AU, Angleterre)

Le Chef de l'Armée de l'Air Française est maintenant le vice-président du musée de York

Il a été annoncé aujourd'hui que le Général Jean-Paul Paloméros, Chef de l'Armée de l'Air Française est devenu le vice-président du *Yorkshire Air Museum & Allied Air Forces Memorial*.



Le Général a rejoint de ce fait Sir Stephen Dalton, Chef de la Royal Air Force ; l'Archevêque de York ; Dr. John Sentamu; l'Air Commodore Graham Pitchfork historien de la RAF, auteur et chroniqueur du Daily Telegraph et la célèbre présentatrice de TV Jan Leeming, qui a récemment acceptée la même invitation, dans le rôle 'd'ambassadrice' pour soutenir le travail du mémorial et pour préserver la mémoire des militaires alliés, hommes et femmes. C'est la toute première fois que les deux Chefs des Forces Aériennes se retrouvent ensemble vice-présidents pour un musée.

Né à Paris en 1953, le Général Paloméros est devenu, le 25 août 2009, le 49^{ème} Chef de l'Armée de l'Air Française. Il obtint son badge de pilote en 1976. Grand Officier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre du Mérite Médaille de l'Aéronautique, ses honneurs de bataille incluent l'Opération Crécerelle et l'Opération *Deny Flight*. Il fut impliqué «sur le terrain» en Libye pour soutenir les opérations aériennes franco-anglaises qui furent fortement effectives

Dans sa lettre, le Général Paloméros exprime la joie de sa récente visite à York pour l'inauguration du mémorial français au York Minster le 20 octobre dernier. De plus c'est un grand plaisir pour lui d'accepter ce rôle Honorifique pour le mémorial des forces alliées aériennes.

Le directeur du musée, Ian Reed a déclaré : "Nous sommes heureux que l'Armée de l'Air Française nous honore de cette façon, ce qui souligne les liens aéronautiques proches entre nos deux pays et l'importante signification du travail du *Allied Air Forces Memorial*."

Le *Yorkshire Air Museum & Allied Air Forces Memorial* est le plus grand musée-mémorial en son genre en Europe. Il est situé à Elvington près de York (Angleterre) et a été la base des deux seules escadrilles françaises de l'Armée de l'Air intégrées au Bomber Command de la Royal Air Force.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Ian Richardson, Responsable Presse au :

Fix :01904 608595 Port: 07740 992 832 ou e-mail: pr@yorkshireairmuseum.org

Ou Sandrine Bauchet, Bureau français par email : sandrine.bauchet@aafmemorial.org



Ci joint deux photos représentant le Chef de la Royal Air Force, Sir Stephen Dalton, à gauche et le Général Jean-Paul Paloméros à droite au York Minster pendant la cérémonie pour le mémorial de l'Armée de l'Air Française, le 20 octobre 2011. La deuxième photo représente le Général Paloméros interviewé par les médias anglais, le même jour.

Interview : Jean-Pierre Labonne, préfet maritime de l'Atlantique



crédits : MER ET MARINE - CAROLINE BRITZ

17/01/2012

Le vice-amiral d'escadre Jean-Pierre Labonne vient de prendre ses fonctions de préfet maritime de l'Atlantique. L'occasion de faire le point avec lui sur une actualité chargée: TK Bremen, départ de l'Abeille Languedoc ou encore énergies marines renouvelables, mais également sur les nombreux chantiers civils et militaires de l'année 2012.

MER ET MARINE : Deux jours avant votre entrée en fonction comme préfet maritime, le TK Bremen s'échouait sur la plage morbihanaise d'Erdeven. Une belle entrée en matière ?

VAE JEAN-PIERRE LABONNE : Tout à fait. J'ai attaqué dans le vif, dans ce qui, je pense, fait l'essence de cette fonction de préfet maritime, celle de l'urgence. Et j'ai pu tout de suite prendre la mesure de l'efficacité des moyens dont nous disposons, avec notamment l'hélicoptère Caïman de la base de Lanvéoc-Poulmic qui a effectué son baptême du feu dans des conditions extrêmement difficiles et qui a parfaitement mené sa mission de sauvetage de l'équipage. Les marins du Ceppol (Centre d'expertises pratiques de lutte anti-pollution) ont également été sur le pont tout de suite et ont permis une réaction rapide et efficace.

De nombreuses questions ont été posées quant aux conditions de l'appareillage du port de Lorient du TK Bremen. Quel est votre point de vue ?

Deux enquêtes sont actuellement en cours : une enquête nautique et une enquête judiciaire et je ne peux pas donner mon avis sur des éléments en cours d'instruction. Je peux simplement constater qu'il n'y avait rien d'aberrant à ce que ce navire soit au mouillage : d'autres navires y étaient au même moment, d'autres naviguaient. Les résultats de l'enquête nous permettront de

déterminer clairement les différents facteurs ayant mené à cet accident.

Un mois plus tard, sur la plage d'Erdeven, le navire est presque déconstruit, une telle rapidité est-elle nécessaire ?

Nous avons, avec le préfet du Morbihan, mis en demeure conjointement l'armateur d'avoir effectué les travaux de déconstruction le 6 avril au plus tard. Il y a actuellement un créneau météo et des moyens techniques mobilisés qui permettent d'avancer vite, ce qui explique que nous pouvons prévoir la fin du chantier dans quelques jours. Il fallait aller vite pour éviter que cette épave ne crée d'autres dangers : en essuyant des tempêtes, elle aurait pu se disloquer ou perdre des bouts de tôles qui auraient été autant de dangers à la navigation dans une zone qui est très fréquentée.

Je veux cependant insister sur le fait que nous sommes déjà en train de prévoir les travaux de réhabilitation du site. Nous disposons, grâce au syndicat mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon, d'un état des lieux écologique effectué avant l'échouement du navire. Cela va permettre de faciliter les expertises de l'impact de l'accident, des travaux de déconstruction, mais également du piétinement des dunes alentours par les touristes venus voir le navire. Il s'agit d'un site précieux dont nous allons attentivement suivre la réhabilitation.

Le TK Bremen a également été l'occasion de relancer le débat sur l'absence d'un remorqueur dans le golfe de Gascogne depuis le départ de l'Abeille Languedoc dans le Pas-de-Calais. Quel est votre point de vue sur cette question ?

Je voudrais d'abord insister sur le fait que le transfert de l'Abeille Languedoc vers le Pas-de-Calais est justifié et est un choix incontestable. Pour autant, personne ne se satisfait de la situation et de nombreux travaux sont en cours pour trouver un moyen de remorquage, soit au niveau national, en propre ou en mutualisation avec d'autres moyens, soit au niveau européen. Des réunions ministérielles sur ce thème sont régulièrement effectuées et toutes les pistes sont étudiées. Il n'y a cependant pas de calendrier encore établi. En ce qui concerne spécifiquement l'affaire du TK Bremen, il a été calculé que l'Abeille Languedoc, positionnée à La Rochelle, aurait mis plus de temps que l'Abeille Bourbon à arriver. Et contrairement à ce qui a pu être dit, l'Abeille Languedoc n'effectuait pas de station sous Groix en cas de tempête. Elle venait dans la zone dans le cadre de patrouille Vigimer et non en prépositionnement météo.

Parmi les défis des prochaines années, il y a celui des énergies marines renouvelables, votre zone est particulièrement concernée tant pour l'éolien offshore que pour l'hydrolien, cela va-t-il vous créer des contraintes supplémentaires ?

Ce sont des dossiers passionnants sur lesquels nous travaillons déjà. Nous avons deux champs éoliens dans la zone, celui de la baie de Saint-Brieuc et celui du banc de Guérande. Nous avons d'ores et déjà commencé à étudier les conditions de navigation et surtout de sauvetage dans la zone. Je ne suis pas inquiet pour les futures conditions de navigation, cela sera bien balisé et cartographié, il ne devrait pas y avoir de difficultés particulières. En revanche, pour le sauvetage, nous sommes en train d'apprendre à travailler dans ces nouvelles conditions. Nous allons, par exemple, doter les CROSS (Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage) d'un système d'arrêt d'urgence des machines en cas de nécessité d'intervention d'un hélicoptère. Nous venons également de rendre notre rapport sur la deuxième phase de l'appel d'offres, qui devrait être lancé en avril. D'autres sites sur la zone atlantique pourraient être éligibles. Et puis évidemment, il y a l'éolien flottant et l'hydrolien, autant de nouvelles technologies qu'il faut développer.

Préfet maritime, à côté de l'urgence, c'est aussi la prévention. Quelles vont être vos priorités dans ce domaine ?

Nous allons mener plusieurs exercices cette année. Deux impliqueront l'évacuation d'un navire à

passagers et se dérouleront au large des côtes d'Armor et des Pyrénées-Atlantique. Un autre concernera l'aide à un navire devant transférer des hydrocarbures, et comportera une importante interface terre-mer.

Je souhaite également que nous mettions l'accent sur la campagne de loisirs nautiques. Je suis affligé du nombre d'accidents touchant les plaisanciers. C'est inacceptable. Il faut continuer la prévention et le travail de pédagogie.

Quid du volet de la pollution maritime ?

Nous allons continuer à surveiller notre zone économique grâce aux moyens aériens dont nous disposons. Je suis cependant dans une expectative un peu inquiète après la remise en cause du système de preuves photographiques par le tribunal de Brest. Si la jurisprudence devait se confirmer, il faudrait remonter tout le dispositif de surveillance de la pollution en mer.

Vous allez également devoir mettre en oeuvre une politique environnementale ambitieuse sur le littoral ?

En effet, dans le cadre de la mise en oeuvre de la directive cadre sur la stratégie du milieu marin, deux plans d'actions pour le milieu marin, un en mer celtique, l'autre pour le golfe de Gascogne, doivent être mis sur pied pour la fin 2012. Il s'agit, dans un premier temps, de définir l'état initial des côtes, puis de mettre en place un programme de surveillance des sites pour garantir un bon état écologique sans pour autant remettre en cause les activités économiques. Par ailleurs, 2012 verra la sortie des arrêtés pour la mise en place des parcs naturels marins des Pertuis charentais et de l'embouchure de la Gironde. Nous travaillons également sur le dossier de concertation du parc marin d'Arcachon, un document de synthèse doit être publié en avril prochain.

Dans le cadre de vos attributions militaires de commandant de la zone maritime Atlantique, quels seront les principaux chantiers des années à venir ?

La base de défense de Brest, qui regroupe les bases de Brest, Lorient, Landivisiau, Lanvéoc-Poulmic et Lann-Bihoué, est actuellement à son format quasi-définitif de 22.300 personnes. Nous allons continuer à assurer notre mission qui est le soutien aux bâtiments basés dans cet arrondissement : les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, en pointe, mais également bientôt les nouvelles frégates multi-missions. Ces dernières vont d'ailleurs amener un vrai changement culturel puisque leur futur mode de fonctionnement à quai est totalement différent des frégates actuelles. Nous devons être au rendez-vous pour l'arrivée de l'Aquitaine, nous sommes donc en train de préparer cette réorganisation.

En ce qui concerne la zone maritime Atlantique, nous sommes très attentifs à ce qui se passe au large des côtes africaines, et particulièrement dans le golfe de Guinée. Les actes de piraterie, qui vont du brigandage à l'enlèvement de marins, ont déjà touché des navires français. Nous avons mis en place un contrôle naval volontaire qui nous permet de suivre leurs activités. Nous devons être prêts à intervenir rapidement dans cette zone. Et, par ailleurs, nous sommes également dans une démarche de coopération avec les pays côtiers, qui ont déjà mis en place un certain nombre de mesures que nous suivons et épaulons.

2012 sera également une année de rendez-vous nautiques brestois...

La Marine sera en effet un des grands partenaires de la manifestation des Tonnerres de Brest, que je me réjouis d'accueillir. Nous allons déployer un dispositif de sécurité à la hauteur du nombre de navires qui seront présents. Et la Marine va également ouvrir les rives de la Penfeld et organiser des expositions, avec notamment la présentation des bâtiments et des métiers de la guerre des mines.

A l'automne, nous devrions également accueillir les universités d'été de la Défense, ce qui est une belle reconnaissance pour Brest et les marins.

Défense : pourquoi François Hollande opte pour le consensus national

Le candidat PS verrouille le débat pour ne pas laisser s'exprimer les profondes divisions de la gauche



Plus consensuel, tu meurs ! En matière de défense, le candidat socialiste à la présidentielle a fait le choix de coller à la politique actuelle. Qu'il le dise **personnellement, comme sur le nucléaire** ou qu'il laisse Jean-Yves Le Drian (*photo*) - chargé du dossier dans son équipe de campagne - s'exprimer comme il l'a fait sur le site **Défense ouverte de Jean Guisnel** ou à **l'agence Reuters**. Certains esprits taquins feront remarquer que le Défense ne vient qu'au seizième rang des **pôles thématiques du candidat**... derrière les Français de l'étranger, mais l'important n'est pas là.

Ce qui compte, c'est la ligne fixée et elle se résume dans cette phrase de Jean-Yves Le Drian, au Point : *"Il serait dommage que la Défense fasse l'objet de polémiques"*. François Hollande détaillera ses orientations en la matière début mars, devant un *"public spécialisé"*. Il n'y aura sans

doute aucune surprise. Voici ce que l'on sait déjà :

- **Afghanistan** : prévu pour 2014, le retrait devrait être *"accélééré"* - les conditions étant décidées lors du sommet de l'Otan à Chicago en mai prochain. La date de 2013 est probable. Le Drian : *"Nous ne voulons pas être suivistes. La France dira ce qu'elle a envie de faire. Il faut échelonner le retrait dans la sécurité, d'abord de nos propres forces."* A cet égard, le traité que sera signé avec le président Karzaï est *"une bonne chose"*.

- **Otan** : *"On garde notre place. On ne l'aurait pas fait (le retour), mais on ne va pas tout défaire"* affirme Le Drian.

- **Dissuasion nucléaire** : Continuité totale, que le candidat Hollande entend manifester lors d'un déplacement à l'Île Longue.

- **Europe** : Le PS veut encourager *"l'Europe de la défense, que ce soit sur plan opérationnel ou industriel"*

- **Budget** : Un nouveau Livre blanc définira *"les nouvelles priorités"* qui feront l'objet d'une nouvelle loi de programmation. Le Drian : *"L'effort de rigueur, chacun doit y participer. La défense aussi, mais pas plus que les autres. Il faut de l'équité dans la répartition."*
"Je suis absolument convaincu que dans l'esprit (de François Hollande) le budget de la défense ne peut être considéré comme une variable d'ajustement. Ne serait-ce qu'en raison des enjeux

industriels qu'il induit."

- **Industrie** : c'est assurément l'un des grands chantiers du prochain quinquennat, mais là encore pas de ruptures fortes à attendre : Le Drian : *"Les mouvements autour de Thales pourraient constituer une perspective, sous réserve que la stratégie industrielle ne passe au second plan, derrière un Meccano financier."* L'évolution de DCNS devait être suivie à la loupe ne serait-ce que parce que Lorient, Brest et Cherbourg sont des fiefs socialistes... Quant à la question des drones Male et la création d'une filière autour de Dassault, la présence de **jean-Claude Viollet** dans l'équipe de Le Drian plaide là aussi pour la continuité.

Voilà pour le fond. La posture politique est différente. L'équipe autour de François Hollande est absolument convaincue de la pertinence de ces choix et s'inscrit pleinement dans le consensus national sur les questions de défense. Certains des meilleurs experts français en matière de défense sont d'ailleurs plus proches des socialistes que de l'UMP : pensons à François Heisbourg, Pascal Boniface, Bruno Tertrais, chacun à sa manière.

Le problème est que toute la gauche ne participe pas de ce consensus, tant s'en faut ! Comme l'avait fait Ségolène Royal en 2007, le candidat Hollande prend donc les devants dès le début de la campagne, non seulement pour se "sculpter" une stature présidentielle face à Nicolas Sarkozy, mais également pour tenter d'éviter le débat et de verrouiller la discussion.

Pas question pour lui que la droite utilise les désaccords profonds qui règnent à gauche sur les questions de défense. Avec les partis alliés, comme les Verts (dont le **programme est clairement antimilitariste et pacifiste**), le Parti de gauche de Mélenchon, partisan dur retrait de l'Otan et de la réduction de la dissuasion (**son programme est ici**) ou de ce qui reste du PCF. Au sein même du PS, le consensus n'est pas total que ce soit sur l'Otan ou le nucléaire. L'ancien ministre de la défense Paul Quilès est à la fois hostile à l'Otan et contre la dissuasion nucléaire. Même Alain Richard ou Michel Rocard doutent de la pertinence de la dissuasion...

Quant à la question essentielle du budget, là encore, la gauche est assez gênée. Ses électeurs - ou en tout cas les organisations qui parlent en leur nom, comme les syndicats enseignants pour ne citer qu'eux - voudront faire valoir d'autres priorités auxquelles il sera difficile de résister. D'où l'urgence pour le candidat socialiste de verrouiller le débat en prenant des positions courageuses.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Dimanche 15 Janvier 2012 à 10:15

Ile Longue, le lieu du consensus et de la "garantie ultime"

François Hollande est annoncé le 30 janvier dans le Finistère, pour une visite à l'Ile Longue. Comme je le craignais, la course à l'échalote a commencé. Hier soir, François Bayrou s'est invité, lundi prochain, pour une visite de ce haut-lieu de la dissuasion nucléaire française. Comme si la question de la dissuasion nucléaire constituait un dossier phare de la campagne à venir! Mais bon, quand on a décidé de pratiquer l'esquive et d'éviter de parler ouvertement des formats des armées, autant chercher les postures consensuelles pour rallier des électeurs potentiels et de plus en plus effarouchés par les dérobades multiples des candidats.

Petit rappel sémantico-historique:

1. menaces, la France ne baissera pas la garde et que sa dissuasion restera crédible». **Nicolas Sarkozy** s'est rendu à l'Île Longue en juillet 2007. Mais c'est à Cherbourg, le 21 mars 2008, à l'occasion de la présentation du SNLE *Le Terrible*, qu'il a précisé sa position sur la dissuasion: qui n'est "ni une affaire de prestige ni une question de rang, c'est tout simplement l'assurance-vie de la nation", sa "garantie ultime".
2. **François Hollande** a assuré dès décembre qu'il maintiendra la dissuasion, "garantie de notre sécurité", "recours ultime et suprême" (à noter la convergence sémantique avec PR)
3. **Marine Le Pen** reste exactement dans le même registre puisqu'elle a décrit, en deux lignes, le 2 décembre, la dissuasion nucléaire comme "la garantie ultime de notre sécurité et de l'indépendance nationale".
1. **Et François Bayrou?** Depuis 2007, il n'a guère parlé de "dissuasion". Sa position d'alors était au désarmement. Mais dans une récente réponse à Jacques Attali, il a expliqué que "la composante sous-marine est complémentaire de la composante aérienne et, d'une certaine manière, en assure aussi la sécurité. Je ne crois pas que les sous-marins soient tous obsolètes (les plus récents ont 8 ans!). En tout état de cause, ma responsabilité sera d'assurer que tant qu'il y aura des menaces, la France ne baissera pas la garde et que sa dissuasion restera crédible".

Afghanistan: Gérard Longuet débriefé, mardi, par les députés de la commission de la Défense



Mardi 17, Gérard Longuet sera à 14h45 devant les députés pour, explique son cabinet, une "audition relative au récent déplacement du ministre en Afghanistan devant la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, au Palais du Luxembourg"

Le ministre avait passé le réveillon du 31 décembre en Afghanistan (photo ic-dessus). Nul doute que l'audition de mardi sera moins "décontractée". Gérard Longuet fera le bilan de sa visite aux troupes françaises et de sa rencontre avec le président afghan; il présentera certainement les choix qui se posent désormais pour poursuivre le retrait des forces tout en

continuant de soutenir le régime et ses forces de sécurité. La France et l'Afghanistan doivent signer un traité d'amitié, certainement à la fin de ce mois.

Gérard Longuet devant les députés: "Présenter la Kapisa à la transition en juin 2012"

Lu sur le site de l'Assemblée, ce compte-rendu de l'audition du ministre de la Défense. Rien de bien nouveau mais quelques précisions sur les ambitions françaises en Kapisa qui méritent d'être citées:

Gérard Longuet. "La province de Kapisa, que nous contrôlons également, représente environ, en surface, l'équivalent d'un petit département français ; c'est un désert de montagnes de cailloux parsemé de quelques oasis à la population très dense. Ces caractéristiques rendent son contrôle extrêmement difficile. Elle comporte trois districts où l'armée française n'intervient quasiment pas, et où nous sommes de fait dans une situation de transition, et deux autres extrêmement difficiles, ceux de Tagab et Alasay, où a lieu l'essentiel de nos accrochages : ils constituent en effet un point de rencontre entre deux vallées provenant de l'Est, qui servent de point de ralliement pour les talibans (...).

Présenter la Kapisa à la transition en juin 2012 est notre objectif. Je reste néanmoins prudent. La réalisation de ce projet dépendra en effet de la montée en puissance de l'ANA et du climat des six prochains mois. Si la demande est présentée - dans ce cas, elle sera favorablement examinée du fait des bonnes relations entre les armées afghane et française - il nous faut souhaiter qu'aucun élément extérieur, et notamment aucun déplacement d'unités de talibans chassées du Sud et de l'Ouest du pays - où le ressaut américain a été particulièrement fort, alors qu'il n'en a pas été conduit dans les provinces de l'Est dont nous avons la charge - ne vienne la contrarier. Pour autant nous présentons cette demande, qui s'inscrit dans la perspective que nous voulons construire pour 2014."

J'en ai aussi isolé la réponse faite à la député du Finistère, Patricia Adam, sur la question du traité franco-afghan qui sera signé d'ici à la fin du mois.

Mme Patricia Adam. "Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer les raisons et les objectifs de la prochaine venue du président Karzaï à Paris ? J'imagine que des discussions sont déjà en cours sur les conditions du retrait à venir des forces de la coalition, et notamment de celles de la France. Pouvez-vous nous en dire plus ?"

Gérard Longuet. "La visite du président Karzaï fait suite à une initiative du Président de la République française prise le 12 juillet 2011 lors de sa visite en Afghanistan, au cours de laquelle il a annoncé le principe d'une proposition française d'un traité de partenariat et d'amitié, lequel comporte essentiellement un volet civil, dans des domaines qui nous sont familiers tels que l'agriculture, le développement rural, l'éducation, la culture, notamment en matière d'archéologie - la France dispose en Afghanistan, de longue date, d'une école archéologique et les Afghans sont attentifs à leur histoire, laquelle les libère d'un passé immédiat -, et la santé ; le ministre des affaires étrangères afghan est d'ailleurs un médecin formé en France et qui parle parfaitement notre langue.

Restait à traiter, pour signer ce texte, un point difficile et classique : le statut juridique et judiciaire des coopérants militaires. Nous l'avons réglé en réactualisant une convention ancienne. Ce traité, qui vaut pour vingt ans, avec un plan de coopération sur cinq ans (de 2012

à 2016), va donc pouvoir être signé. La durée prévue montre qu'il s'agit d'un engagement de long terme mais qui ne crée pas pour autant un partenariat définitif.

Le volet défense prévoit la mise en place de coopérants auprès du ministre de la défense afghan ainsi qu'au profit de l'enseignement militaire supérieur de l'Afghanistan. Il inclut un appui à la formation des cadres et des sous-officiers, des jumelages d'écoles, et surtout un enseignement de la langue française ainsi que la mise en place de bourses d'étude en France au profit de militaires afghans.

Il nous faut aussi examiner, dans le cadre du retrait français, les modalités selon lesquelles nos armées pourraient remettre certaines infrastructures et certains matériels aux forces afghanes."

Afghanistan : action civilo-militaire conduite par l'armée afghane

Mise à jour : 13/01/2012 18:46



Le 3 janvier 2012, le *kandak* (bataillon afghan) 32 de l'armée nationale afghane (ANA) a conduit une opération civilo militaire en vallée de Tizin. Plus de 230 militaires français du *Battle group Picardie* étaient en appui.

Pour cette opération, un fonctionnaire du département de la santé pour la Surobi responsable de la distribution des aides dans le district avait fait le déplacement.

L'ANA s'est rendue au village de Tizin Khas où elle a organisé une *shura* (assemblée traditionnelle). La distribution de matériel médical, de kits de chauffage et de nutrition a été réalisée par les militaires afghans en présence du docteur Malek, représentant du département de la Santé.

Il s'agit de la 7ème action civilo-militaire conduite par l'ANA en Surobi.

La présence d'un fonctionnaire du gouvernement aura renforcé l'image de l'Etat afghan en montrant l'aptitude de l'armée et du pouvoir civil à œuvrer ensemble au profit des populations jusque dans les zones les plus reculées de Surobi.

Sources : EMA Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

19.01.2012

Le Pakistan va rouvrir les voies d'accès de l'Otan. Mais il impose un droit de passage.

On se souvient de la colère d'Islamabad qui avait interdit à l'Otan d'emprunter son territoire après l'attaque aérienne transfrontalière qui avait tué 24 soldats pakistanais le 26 novembre.

Selon Reuters, le Pakistan prévoit de rouvrir les voies de ravitaillement utilisées par l'Otan pour ses forces en Afghanistan. Bonne nouvelle! Mais il va imposer un péage à l'Alliance atlantique

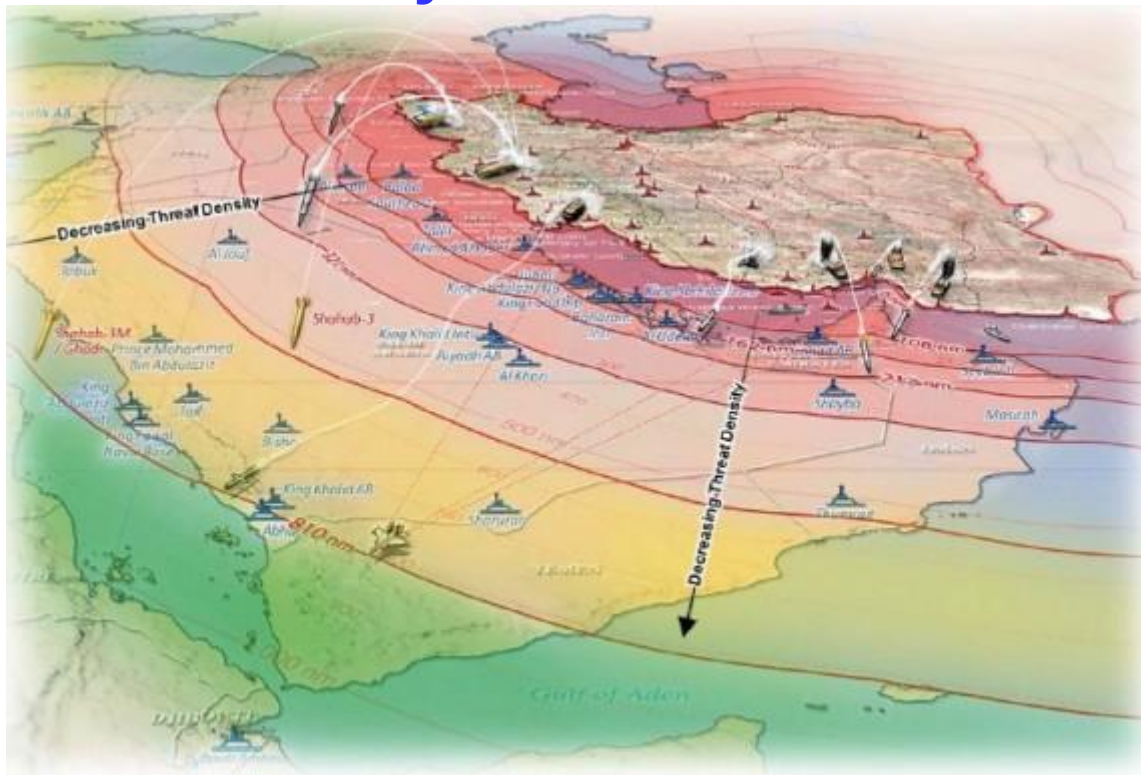
qui pourrait alors mettre en avant une obligation de résultats: "A ce prix-là, pas d'attaques, pas de racket sur nos convois!".

Le péage qui sera imposé permettra au Pakistan de continuer à exprimer sa colère, tout en levant des fonds pour financer la lutte contre les talibans. "Le tarif couvrira tout, de l'arrivée au port à la sécurité en passant par les routes qui, après tout, appartiennent au Pakistan", a déclaré un officiel en off.

La date à laquelle les routes rouvriront n'a toutefois pas été précisée. Le ministère pakistanais du Commerce étudie le montant du futur droit à acquitter.

20.01.2012

Face à la menace iranienne, disperser les bases US du Moyen-Orient



D'abord, redéployer les bases US en-dehors de la zone de frappe des missiles sol-sol et air-sol iranien. Ensuite, assurer aux forces US la capacité technologique de pouvoir frapper l'Iran à partir de points multiples situés hors du golfe Persique. Enfin, anticiper une opération amphibie d'envergure pour sécuriser le détroit d'Ormuz et les franges côtières de l'Iran. Ce scénario est tiré d'une étude intitulée *Outside-In. Operating from range to defeat Iran's Anti-Access and Area-Denial Threats* et publiée par le *Center for Strategic and Budgetary Assessment*.

Cette étude dresse l'inventaire des capacités militaires iraniennes et préconise un retrait des moyens aériens, terrestres et navals US hors du Golfe, c'est-à-dire en Turquie, aux Seychelles, à Djibouti et en Arabie saoudite, d'où ils seront en mesure de riposter efficacement à une éventuelle attaque iranienne. Pour accéder à cette étude, cliquer [ici](#).

Sa diffusion intervient alors que les Iraniens alternent le chaud et le froid. Hier, au cours d'un entretien à la chaîne privée turque *NTV*, le chef de la diplomatie iranienne, Ali Akbar Salehi, a assuré que "de son histoire, l'Iran n'a jamais tenté d'empêcher, de faire des obstacles sur cette route maritime importante". Fin décembre, face aux menaces de sanctions sur ses exportations

de pétrole (les Européens patinent toujours pour se mettre d'accord), la république islamique avait indiqué qu'elle était prête à riposter en fermant le détroit d'Ormuz.

Premier retour d'expérience du système FELIN en Afghanistan

17 janvier 2012 – 17:32



L'on ne peut pas dire que le premier déploiement du système FELIN (Fantassin à équipements et liaisons intégrés) en Afghanistan à l'occasion de la relève en Surobi du Groupement tactique interarmes (GTIA) Quinze-Deux par le GTIA Picardie ait fait l'objet d'une communication excessive de la part du ministère de la Défense, alors même que ce matériel est susceptible d'intéresser d'autres armées dans le monde...

Pour rappel, le système FELIN, conçu par Sagem Défense & Sécurité et prévu pour s'intégrer au concept de Numérisation de l'Espace de Bataille (NEB), permet d'améliorer la protection du soldat ainsi que ses performances au combat grâce à plusieurs équipements optroniques, électroniques et informatiques.

Ainsi, grâce aux matériels optroniques, les manoeuvres de nuit sont facilitées et les capacités de détection et d'observation sont bien évidemment accrues.

Alors, qu'en est-il du FELIN en Afghanistan? La réponse a été donnée par Gérard Longuet, le ministre de la Défense, [à l'occasion d'une audition](#) devant la Commission « Défense » de l'Assemblée nationale, le 11 janvier dernier.

« Le premier bilan du FELIN est positif » a lancé le ministre, en réponse au député Alain Marty, qui souhaitait connaître les « apports » de ce système « en termes de communication, de vision nocturne et de précision de feu ».

« Le 1er Régiment d'Infanterie, aujourd'hui présent à Tora, en est équipé » a rappelé Gérard Longuet. Et d'expliquer : « Il amène les combattants à rechercher les conditions les plus difficiles de combat afin d'optimiser leur avantage. Ainsi, il permet la nuit une manœuvre beaucoup plus

souple, une liaison immédiate entre les groupes de combat, une identification des points d'appui beaucoup plus simple ; il est très bien maîtrisé par nos soldats. »

Un fabricant français va proposer un successeur au Famas

14 janvier 2012 – 11:21



Le remplacement du FAMAS, le fusil d'assaut des forces françaises, est sur les rails. Selon le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Ract-Madoux, qui a abordé la question lors d'une audition [devant la commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat](#), un appel d'offres devrait être lancé en 2013 à cette fin.

Pour mémoire, le FAMAS a été conçu par la manufacture d'armes de Saint-Etienne (d'où son nom) dans les années 1970 pour une entrée en service il y a maintenant un peu plus de trente ans.

Et, depuis l'apparition du fusil d'infanterie de 1717, qui fut la première arme réglementaire française, en passant par le fusil Gribeauval (1777), le Chassepot (1866), le Lebel (1886) et la série des MAS (36, 49/56), il est fort probable que le successeur du FAMAS soit de facture étrangère.

« Pour ce qui est du remplacement du FAMAS, je regrette comme vous que cette arme ne puisse être française » a ainsi reconnu le général Ract-Madoux, lors de son audition, en octobre dernier, avant de préciser qu'il s'agira d'acheter « sur étagère deux versions : une version standard à canon long principalement pour les unités d'infanterie, une version à canon court pour les autres » et que « la cible du programme, toutes armées confondues, est de 60 000 pour la version standard » pour une coût de « l'ordre de 400 millions d'euros pour les trois armées. »

Le successeur du FAMAS sera-t-il fourni par Heckler & Koch, FN Herstal, Sig Sauer ou par Colt? Peut-être pas. [Selon le quotidien Le Progrès](#), un jeune entrepreneur stéphanois a décidé de relever le défi.

Âgé de 29 ans, Etienne Faverjon, qui est à la tête de [la société France Armes](#), présentera en effet, le 17 janvier, devant la Section technique de l'armée de Terre (STAT), un prototype de fusil d'assaut qu'il a imaginé à partir du M-16 américain. « En France, on n'a plus de fabricant d'armes. Je me suis dit, 'On n'est pas plus bête que les autres'. On a une tradition. Ici on sait faire. C'est de

la mécanique de base. À Saint-Etienne, on a toutes les entreprises de mécanique pour usiner et assembler » a-t-il expliqué au journal.

Ce fusil, qui lui a demandé un an et demi de travail en collaboration avec des sous-traitants de Saint-Etienne, dispose « d' un système d'emprunt de gaz qui évite l'encrassement ainsi qu'un sélecteur quatre positions ». De calibre 5,56 (standard Otan), cette arme sera d'un « entretien simple ». Son prix, estimé à 2.200 euros, se veut compétitif.

Reste à voir l'évaluation qu'en fera la STAT, qui rendra par la suite un avis à la Direction générale de l'armement (DGA). Mais face aux productions d'armuriers de plus gros calibre, la tâche s'annonce extrêmement compliquée pour l'entrepreneur stéphanois. En tout cas, il est certain qu'il ne manque pas de culot. Et comme il le dit sur la page Facebook de son entreprise, « les obstacles ne sont pas faits pour nous abattre mais pour être abattus ».

Economie. Saint-Etienne: le pari fou de l'armurier qui veut équiper l'armée française

Publié le 14/01/2012 à 06:00



Etienne Faverjon présentera son arme le 17 janvier à la Section technique de l'Armée de terre.
Photo Claude Essertel

Un pari fou. Le jeune patron de « France Armes » se lance sur un marché jusque-là réservé aux entreprises spécialisées. Mardi prochain, il présentera à l'Armée française son prototype pour équiper les soldats.

« C'est un rêve de gamin, un pari, un pied-de-nez, j'en ai bien conscience, mais je pense sincèrement que c'est réalisable ». Étienne Faverjon, 29 ans, un ancien de la nouvelle société Manufrance a conçu et réalisé un fusil d'assaut. Il le présentera le mardi 17 janvier à la STAT (Section technique de l'armée de terre) à Satory, un service qui a en charge les achats de matériels destinés à l'armée française. Ce jour-là, le concepteur sera auditionné, l'arme sera essayée. Ensuite, la STAT émettra son avis auprès des financeurs de la direction de l'armement.

Dans le processus de remplacement du vieux fusil d'assaut Famas, (le « clairon »), toujours utilisé aujourd'hui, un marché d'au moins 200 000 armes, nous sommes dans la phase consultative. Étienne Faverjon sait qu'il sera en concurrence avec des géants, l'allemand Hecler et Koch et le Belge FN Herstall, entre autres, qui proposeront leur fusil.

Quelle chance peut bien avoir l'entreprise individuelle du Stéphanois ? « En France, on n'a plus de fabricant d'armes. Je me suis dit, « On n'est pas plus bête que les autres. On a une tradition. Ici on sait faire. C'est de la mécanique de base. À Saint-Etienne, on a toutes les entreprises de mécanique pour usiner et assembler » explique Étienne Faverjon, dans son petit atelier où il a travaillé sur son prototype. L'arme qu'il propose « s'inspire du M16, version militaire de l'AR 15 américain » dit-il. Le fusil a de « gros avantages, un système d'emprunt de gaz qui évite l'encrassement, un sélecteur quatre positions, des munitions standardisées OTAN, un entretien simple, des contrôles ambidextres et un prix compétitif (2 200 euros).

Voilà un an et demi que sa petite société France Armes (1) travaille sur le prototype. Il a été réalisé grâce à des sous-traitants stéphanois. « On a tiré plus de 3 000 cartouches, on l'a maltraité, ça marche très bien » dit l'armurier. En attendant de modifier ses statuts et de grossir en capital, en cas de besoin, Il mesure la longueur du chemin, la hardiesse de l'entreprise, mais bon « c'est à tenter ».

(1) La société France Armes, qu'il a rachetée en 2009, est spécialisée dans la réparation d'armes de 1 e et 4 e catégories soumises à autorisation.

Alain Colombet

Félin, mais quel Félin ? (actualisé)



Est-ce pour intoxiquer l'adversaire ? Les premières photos du BG **Picardie** sont visibles sur le site de l'EMA, mais comme on le constate, assez étonnamment, on ne découvre pas, sur ces photos, les systèmes optroniques qui ont longtemps été présentés comme les points forts de Félin. A la place, on discerne très nettement des visées Eotech et Scrome, en dotation dans tous les régiments de l'armée de terre... depuis des

lustres.

C'est d'autant plus étonnant que les photos ont été prises en semi-obscurité, on pouvait donc s'attendre à voir ces équipements optroniques de Félin qui promettaient d'allonger et d'améliorer la précision de tir de nos fantassins.

Les seuls équipements spécifiques à Félin que l'on discerne sont le casque et le gilet pare-balles (livrés dès le mois de décembre, à Kaboul).

Actualisation : les photos diffusées semblent de fait présenter autant des OMLT (qui eux, n'ont pas bénéficié de la félinisation) que des fantassins du 1er RI.

Néanmoins, malgré la faible résolution des photos, plusieurs internautes ont aussi reconnu, sur ces derniers, la baïonnette Félin et la poignée garde-main surbaissée, en plus de ce qui est déjà décrit plus haut.

Deux indices de plus, mais pas forcément, donc, la plus-value claironnée depuis des mois : Arnaud Beinat avait d'ailleurs retranscrit dès le mois d'octobre, et sans pincettes, toutes les limites du Félin en Afghanistan; [comme ce blog l'avait expliqué, à l'époque.](#)



Vos réactions sur Félin, sur mon mail : tanguy_press@yahoo.fr (enlever les espaces avant et après le @).

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [1/14/2012 10:42:00 PM LIENS VERS CE MESSAGE](#)

Missile moyenne portée :le coup est parti!

Le successeur du missile antichar Milan devrait être produit par la société MBDA.

Comme [nous l'indiquions sur ce blog](#) en septembre dernier, la Direction générale de l'armement (DGA) a annoncé aujourd'hui qu'elle avait "notifié un marché de levée de risques" à l'industriel MBDA pour le futur missile moyenne portée (MMP), qui succédera au Milan. Le lancement du programme doit intervenir cette année.

Le MMP doit pouvoir fournir "une capacité d'agression polyvalente et précise". Selon la DGA, "il devra pouvoir détruire des cibles terrestres, fixes ou mobiles, jusqu'à 2500 mètres, dont des chars de dernière génération, des véhicules légers, mais aussi neutraliser des personnels débarqués ou abrités". Il aura une capacité de "guidage autonome" et de "tir en espace confiné".

On n'est donc plus dans de l'antichar classique, où il fallait "casser du blindé dans la verte". Les leçons d'Afghanistan ont été tirées : un MMP doit pouvoir "neutraliser" des combattants ennemis cachés derrière un mur. Ce n'est pas si simple, notamment à cause du besoin de verrouiller le missile sur la cible. Le MMP sera développé à partir du MMT (missile milieu de trame) de MBDA, un engin guidée de deux manières : par infrarouge en mode titre-et-oublie - et par fibre optique, en mode piloté par le tireur.

Le décision d'"explorer en priorité la voie française" avait été prise en juillet dernier. La société MBDA (groupe EADS) revient de loin. Et notamment du rejet, par les opérationnels, de la dernière version du Milan (*photo*) au profit du missile américain Javelin, déployé en Afghanistan depuis le printemps. Missile qui avait été choisi au terme d'une compétition avec l'israélien Spike ER.

Photo (Mindef) : le matériel d'un porteur de missile Milan en opération. Ces engins sont des armes de fantassins... La question de leur poids n'est pas anecdotique.



Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 19 Janvier 2012 à 15:49

19.01.2012

Succession du Milan: quand la DGA confirme le "missile moyenne portée"



MBDA était dans les starting blocks depuis déjà quelque temps. Ce jeudi, la DGA a communiqué sur une notification du 30 décembre dernier (la trêve est décidément bien longue dans certains services...) concernant le programme MMP (missile moyenne portée) destiné à succéder au *Milan*.

Comme l'annonçait *la Tribune*, début septembre, après une très longue réflexion, le ministère de la Défense a finalement retenu pour le programme MMP (missile moyenne portée), la solution proposée par MBDA (munitions) et Sagem (postes de tir). Ce choix "tricolore" s'était fait au détriment des propositions de « francisation » des missiles *Javelin* de l'américain Raytheon et *Spike* de l'israélien Rafael. Le développement de ce programme est estimé entre 150 à 200 millions d'euros.

Ce MMP est destiné "à équiper les unités de combat au contact et les forces spéciales d'une capacité d'agression polyvalente et précise". Plus clairement, le MMP doit pouvoir détruire des cibles terrestres situées à des distances allant jusqu'à 2 500m. Parmi les cibles visées: des chars de dernière génération, des véhicules légers...

Le MMP doit aussi être en mesure de neutraliser des combattants débarqués ou abrités dans des postes de défense.

Commande de 29 robots COBRA MK2 pour l'armée de Terre

18 janvier 2012 – 10:10



La Direction générale de l'armement (DGA) a commandé, à la fin du mois de décembre dernier, 29 robots COBRA MK2 auprès du [groupe ECA Robotics](#), dans le cadre des Urgences Opérationnelles (UO). Le montant de ce contrat n'a pas été dévoilé.

Présenté officiellement à l'occasion du dernier salon MILIPOL 2011, organisé en octobre dernier, le COBRA MK2 a été développé sur fonds propres. D'une masse de 5 kg pour 392 mm de largeur et 364 mm de longueur, ce robot peut être utilisé, en fonction de ses capteurs, pour la neutralisation à distance des engins explosifs improvisés, la reconnaissance en intérieur et en extérieur, ainsi que pour la détection chimique et radiologique.

Alimenté par une batterie 15 V li-on, ce robot dispose d'une autonomie de 2h30. Il est mis en oeuvre grâce à une station de contrôle de commandes, dotée d'un écran tactile et d'un joystick. La portée radio est de plus de 250 mètres.

Dans le cas de cette commande passée par la DGA, qui est la plus importante pour ce matériel, les robots COBRA MK2 équiperont les unités du génie de l'armée de Terre. Selon ECA Robotics, ce petit robot offre une forte résistance aux chocs : il peut ainsi être projeté à plusieurs mètres sans subir d'importants dommages.

Les 29 COBRA MK2 commandés devraient normalement être livrés dans le courant du 1er semestre 2012 et être déployés dans la foulée sur les théâtres d'opérations extérieures.

Renault Trucks Defense livrera 30 véhicules SHERPA au Service des Essences des Armées



18 janvier 2012 – 10:53

Le groupe Renault Trucks Defense (RTD) a annoncé, par voie de communiqué, avoir remporté un appel d'offres portant sur la livraison de 30 camions citernes polyvalents tactiques aérotransportables (CCPTA) pour les besoins du Service des Essences des Armées (SEA).

A cette commande ferme initiale s'ajoute une option pour 20 véhicules supplémentaires. Le camion avitailleur retenu est une version du Sherpa Medium 6x6, qui sert déjà de base au système d'artillerie Caesar, dotée d'une citerne de 5m3.

Selon RTD, une phase de qualification des véhicules aura lieu en 2012 et les premiers camions de série seront livrés à partir de 2013. « Les capacités techniques du véhicule permettront d'apporter une polyvalence d'utilisation et de s'adapter aux circonstances opérationnelles » a encore précisé le constructeur.

L'un des points forts du Sherpa Medium 6x6, qui est en outre aérotransportable par C-130 Hercules et A400M, est sa grande mobilité, ce qui donnera au SEA la capacité de livrer du carburant dans les zones accidentées pour tous les types d'aéronefs, y compris les drones.

Photo : (c) Renault Trucks Defense

Le programme de drone Mâle ouvert aux Européens?

(B2) Le projet de drone à longue endurance (MALE) projeté entre Français et Britanniques devrait associer d'autres partenaires européens a expliqué Gérard Longuet, le ministre français de la Défense, lors d'une entrevue avec les journalistes de l'aéronautique

« Je pense que ce projet franco-britannique doit accepter l'idée que (...) nous sommes engagés dans la construction européenne et nous ne pouvons pas ignorer délibérément des pays qui font encore des efforts de défense et qui ont des capacités industrielles », explique-t-il, ainsi que le rapporte Usine Nouvelle.

On sait que Français et Britanniques étaient opposés sur la nature de l'appel d'offres à passer : européen pour les Français et mondial pour les Britanniques.

Le SIAe commence le rétrofit des F1



Le service industriel de l'aéronautique (**SIAe**) a commencé le rétrofit de la flotte de Rafale F1, qui étaient placés sous cocon jusqu'à maintenant. Ces dix avions ont à plusieurs reprises manqué au cycle opérationnel, notamment pendant Harmattan (seulement dix Rafale engagés). C'est le M10 qui subira le premier ce chantier de rénovation, qui porte sur dix appareils. Il sera réalisé à l'AIA de Clermont-Ferrand, spécialisé

dans l'entretien des cellules.

C'est aussi, de fait, un chantier d'importance comme le SIAe, par ailleurs mobilisé sur les évolutions des Mirage 2000D, n'en a pas assuré depuis longtemps.

Le SIAe assure également l'entretien des moteurs M88 du Rafale Air et Marine, à Bordeaux.

Le directeur du SIAe, l'ingénieur **Patrick Dufour**, fut, pour l'anecdote, directeur du programme Mirage 2000 puis Rafale, avant de plancher sur les question des MCO, puis de rejoindre sa nouvelle affectation.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [1/19/2012 10:36:00 AM](#)

Un Mirage 2000D perdu en Arabie saoudite

Un Mirage 2000D de l'escadron 3/11 Corse, basé à Djibouti, s'est écrasé samedi en Arabie saoudite, alors qu'il participait à un exercice aérien avec l'aviation saoudienne, baptisé

Greenshield. Il est entré en collision avec un F-15, sans que l'on connaisse les causes de cet accident. L'équipage a pu s'éjecter - comme le pilote du F15 - avant d'être récupéré, sain et sauf. Le Mirage 2000 D, un avion d'attaque au sol, embarque un pilote et un navigateur officier système d'armes.

Cet accident est le premier de l'année. Pour l'armée de l'air, l'année 2011 a été marqué par deux crashes. Un Mirage 2000N perdu en mars, dans la Creuse (qui a entraîné la mort de l'équipage) puis un Mirage 2000 D en Afghanistan, l'équipage ayant pu s'éjecter.

En 2011, un Mirage 2000 est également entré en collision avec un L39 Albatros au cours d'une mission au dessus de la Lituanie. Le pilote français n'a pas eu besoin de s'éjecter, contrairement à l'équipage lituanien.

Au total, 40 Mirage 2000 ont été perdus dans des accidents depuis l'entrée en service de l'appareil en 1984. 315 appareils ont été livrés à l'armée de l'air, soit un taux d'attrition de plus de 12%.

Les spécialistes s'accordent à reconnaître que l'on est à un minimum historique. Dans toutes les forces aériennes comparables, les pertes d'avion sont aujourd'hui de l'ordre de 1,5 pour 100.000 heures de vol. Tous ces accidents ne se soldent heureusement pas par des pertes en vie humaines, la plupart des équipages parvenant à s'éjecter.



Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Lundi 16 Janvier 2012 à 18:20

Collision entre un Mirage 2000 français et un F-15 saoudien (MàJ)

15 janvier 2012 – 0:59

Selon la SPA, l'agence de presse officielle saoudienne, un Mirage 2000 D de l'escadron de chasse 3/11 Corse, basé à Djibouti, est entré en collision avec un F-15 de la Royal Saudi Air Force, le 14 janvier, dans la région de Tabouk, dans le nord-ouest de l'Arabie Saoudite, au cours d'un exercice.

« Lors d'un entraînement simulant des combats aériens, un Mirage français appartenant aux forces armées françaises est entré en collision avec un F-15 des forces armées saoudiennes » a [rapporté](#) SPA.

« Le pilote saoudien et les deux pilotes français sont parvenus à sauter en parachute et ont atterri sains et saufs. Ils ont été évacués dans le secteur de commandement Nord » a encore indiqué l'agence officielle.

Apparemment, l'avion français se trouvait en Arabie Saoudite pour participer à l'exercice Green Shield, régulièrement organisé avec la Royal Saudi Air Force. Cette dernière [avait d'ailleurs envoyé un détachement à Dijon](#), en octobre 2009, ce qui avait constitué une première.

Quoi qu'il en soit, cet accident rappelle celui qui avait impliqué un Mirage 2000 de l'armée de l'Air avec un L-39 Albatros lituanien en août 2011, lequel n'avait pas fait de victime. L'avion de l'armée de l'Air avait pu rejoindre la base de Siaulai, à partir de laquelle l'escadron de chasse 1/12 Cambresis assurait la surveillance aérienne des pays Baltes dans le cadre de l'opération Baltic 2011.

Ponant : les images de destruction du 4x4 des pirates



A la suite de notre précédent article sur l'affaire du Ponant, nous publions deux photos de la destruction du 4x4 des pirates, prises depuis les hélicoptères français. Comme le raconte l'amiral Méner, le tir d'un missile d'un missile HOT -2ème photo - a eu lieu à 15 heures le vendredi 11 avril 2008. Le tir a été effectué par un lieutenant de l'Alat, qui était à bord d'une Gazelle Hot, indicatif

Griffon 1. Le véhicule est vide et a été abandonné par les pirates, qui viennent d'être fait prisonniers. L'amiral Gillier donne son feu vert depuis la frégate Jean Bart, après s'être assuré qu'il n'y a aucun risque de dommages collatéraux, selon les ordres qu'il a reçu de Paris. La Gazelle de l'armée de terre se positionne à 2000 mètres au nord de la cible.
(Photos DR)



Mardi 17 Janvier 2012, Jean-Dominique Merchet

Le ministre de la Défense à bord du BPC Dixmude

14 janvier 2012 – 17:55



Commandé auprès de STX France et de DCNS en avril 2009 par le ministère de la Défense dans le cadre du plan de relance gouvernemental de relance de l'économie, le Bâtiment de Projection et Commandement (BPC) Dixmude a été livré à la Marine nationale le 3 janvier dernier.

C'est donc au cours d'un déplacement à Toulon, où le Dixmude est arrivé en juillet 2011 pour la mise au point de son système de combat, que le ministre de la Défense, Gérard Longuet, a pu se rendre à bord du bâtiment, ce 14 janvier.

Troisième BPC de la Marine nationale, après le Mistral et le Tonnerre, le Dixmude a pu bénéficier de quelques améliorations techniques et autres innovations technologiques, grâce aux retours d'expérience des cinq années de service de ses deux prédécesseurs.

Pour autant, le Dixmude ne sera admis en service actif au sein de la Royale qu'une fois qu'il aura accompli la phase [de vérification de ses capacités militaires](#). Ce qui devrait être fait à l'occasion de la mission Jeanne d'Arc.

En effet, depuis le retrait du porte-hélicoptère Jeanne d'Arc, le stage d'application à la mer des élèves de l'Ecole Navale et des futurs commissaires de la Marine nationale est désormais effectué à bord d'un BPC. Après le Tonnerre en 2010 et le Mistral en 2011, ce sera donc au tour du Dixmude d'être mobilisé pour cette mission.

Ainsi, après avoir embarqué les élèves de Navale ainsi qu'un groupe tactique de l'armée de Terre, le BPC Dixmude appareillera de Toulon le 5 mars, en compagnie de la frégate Georges Leygues, pour un périple qui passera par la Méditerranée orientale, la mer Rouge, l'océan Indien et, via le cap de Bonne Espérance, l'Atlantique pour revenir, en juillet, à Brest.

Par ailleurs, le ministre de la Défense a profité de son déplacement à Toulon pour remettre la Croix de la Valeur Militaire à titre collectif à la frégate Courbet, qui s'est notamment distinguée au large des côtes libyennes, ainsi qu'à l'Ecole du personnel paramédical des armées (EPPA), étant donné que des infirmiers qu'elle a formés ont participé aux opérations Harmattan, Pamir et Licorne.

La Croix de la Valeur Militaire a déjà été décernée à d'autres unités de la Marine nationale, dont le porte-avions Charles de Gaulle, les flottilles 12F et 23F, le BPC Tonnerre, le commando Jaubert, l'avis LV Lavallée et le sous-marin nucléaire d'attaque Améthyste.

DCNS embarque des maquettes de missiles de croisière sur l'Aquitaine



**Vue d'artiste d'un Scalp Naval tiré d'une
FREMM**
crédits : MBDA

18/01/2012

Le groupe naval poursuit les essais de mise au point du système de combat de l'Aquitaine, tête de série du programme des frégates multi-missions. Dans cette perspective, DCNS a procédé à l'embarquement de maquettes du

nouveau missile de croisière naval dont le bâtiment sera doté (à raison de 16 munitions). L'embarquement de ces maquettes a été mené à la demande de la Direction générale de l'armement (DGA) par les équipes DCNS, en lien avec MBDA, fournisseur des munitions et des installations de tir. Ces essais ont permis de vérifier la capacité des équipes à embarquer en sécurité à bord des FREMM des missiles Aster (mer - air) et des missiles Scalp Naval (appelés MdCN dans la Marine nationale). « La réussite de ces opérations est une illustration du bon déroulement général des essais de la FREMM Aquitaine. Grâce à l'investissement des collaborateurs de DCNS, les FREMM constituent des navires de référence, avec les systèmes les plus aboutis qui soient », affirme Vincent Martinot-Lagarde, directeur des programmes FREMM au sein de DCNS.



Embarquement d'une maquette de MdCN sur l'Aquitaine (© : DCNS)

Nouvelle capacité pour la Marine nationale

Développé par MBDA, le Scalp Naval sera l'un des atouts maîtres des nouvelles fré gates et offriront une nouvelle capacité à la marine française, qui ne dispose pas encore de missiles de croisière tirés depuis ses bâtiments. Le MdCN est dérivé du Scalp EG mis en oeuvre depuis les avions de l'armée de l'Air et de l'aéronautique navale (les Rafale embarqués sur le porte-avions

Charles de Gaulle). Longs de 6.5 mètres (avec booster) pour un poids de 1.4 tonnes, dont 500 kilos de charge militaire, les engins mis en oeuvre par les FREMM pourront voler à 800 km/h et atteindre des cibles terrestres situées à un millier de kilomètres. Autonome, le missile, qui déploie ses ailes après le lancement, dispose d'une centrale inertielle. Durant la phase de vol, il se recale grâce à un radioaltimètre et un système de positionnement GPS lui permettant de voler à très basse altitude. En phase finale, il se sert d'un autodirecteur infrarouge pour reconnaître sa cible et la détruire. Idéale pour détruire des installations stratégiques, comme des infrastructures de commandement, cette arme est conçue pour pénétrer des cibles durcies. Elle constitue même, pour le bâtiment qui en est doté, une capacité de frappe considérable, et donc un outil très intéressant pour le pouvoir politique. D'autant qu'en dehors des FREMM, MBDA développe une version lancée depuis sous-marins, qui équipera les futurs Barracuda à partir de 2017. En tout 200 Scalp Naval ont été commandés, soit 150 pour les 9 premières FREMM françaises, et 50 pour les 6 sous-marins nucléaires d'attaque du type Barracuda.



L'Aquitaine (© : DCNS)

Cinq FREMM en chantier

Longues de 142 mètres pour un déplacement de 6000 tonnes en charge, les FREMM disposeront également de 16 missiles surface-air Aster 15 et 8 missiles antinavire Exocet MM40 Block3, d'une tourelle de 76mm, de deux canons télé-opérés de 20mm, de torpilles MU90 et d'un hélicoptère Caïman Marine (NH90). En plus des 9 premières frégates, disposant d'importantes capacités anti-sous-marines (avec sonar remorqué), deux unités supplémentaires seront dédiées à la lutte antiaérienne. Sur ces frégates de défense aérienne (FREDA), les 16 Scalp Naval seront remplacés par des missiles Aster, chaque bâtiment embarquant un panache de 32 Aster 15 et Aster 30.

Pour mémoire, cinq frégates sont actuellement en essais, en achèvement ou en cours de construction sur le site DCNS de Lorient. Il s'agit de l'Aquitaine, qui sera livrée dans un premier standard au second semestre de cette année, de la Mohammed V, commandée par le Maroc et en achèvement à flot, des Normandie et Provence françaises, en cours d'assemblage, ainsi que de la Languedoc, dont l'industrialisation a débuté il y a quelques semaines. La dernière des 11 FREMM françaises, en comptant les FREDA, doit être livrée en 2022.

Un Caïman en avance sur son temps



Le Caïman que l'on voit dans la nouvelle campagne de recrutement de la marine est un peu en avance sur son temps car on voit sur cette photo des marins l'équiper avec une torpille Mu-90. Or l'hélicoptère ne peut pas pour l'instant opérer depuis des frégates, et la Mu-90 n'est pas encore qualifiée sur l'hélicoptère, une campagne de tir doit intervenir en février prochain à Cazaux.

Néanmoins, l'argument porte : on ne pouvait pas ne pas armer un Caïman alors que les visuels de

la campagne, eux, dureront trois ans. Ce petit arrangement avec la réalité opérationnelle doit permettre d'éviter de refaire des clichés...

Autre transformation, visible, elle, sur la photo où un groupe de commandos descend sur un SNA (qui a été réduit en taille pour que tout rentre dans le cadre) : la photo a été "retournée" (1). On le constate d'un coup d'oeil avec la tuyauterie courant sous le fuselage, mais aussi et encore plus simplement avec le rotor anti-couple qui travaille... à droite. Souci, qu'à bien regarder, avait aussi le Caïman posé sur la plate-forme de la frégate.

Un rappel, pour le jeune qui descend avec une casquette sur la tête, avec le souffle du rotor, ce genre d'attribut reste rarement sur la tête. En espérant qu'il ne se soit pas brûlé les mains à descendre en corde lisse sans gants de protection. Dans le clip vidéo de 15 secondes, le même jeune est d'ailleurs plus respectueux des règles, et coiffe un casque de protection et porte des gants.



(1) en tout cas l'hélicoptère car la mention marine nationale de la combinaison du marin, elle, est visible à l'endroit. C'est sans doute pour cela que le numéro d'aéronef et la mention "marine" sur la poutre ont disparu.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [1/19/2012 10:55:00 PM](#)

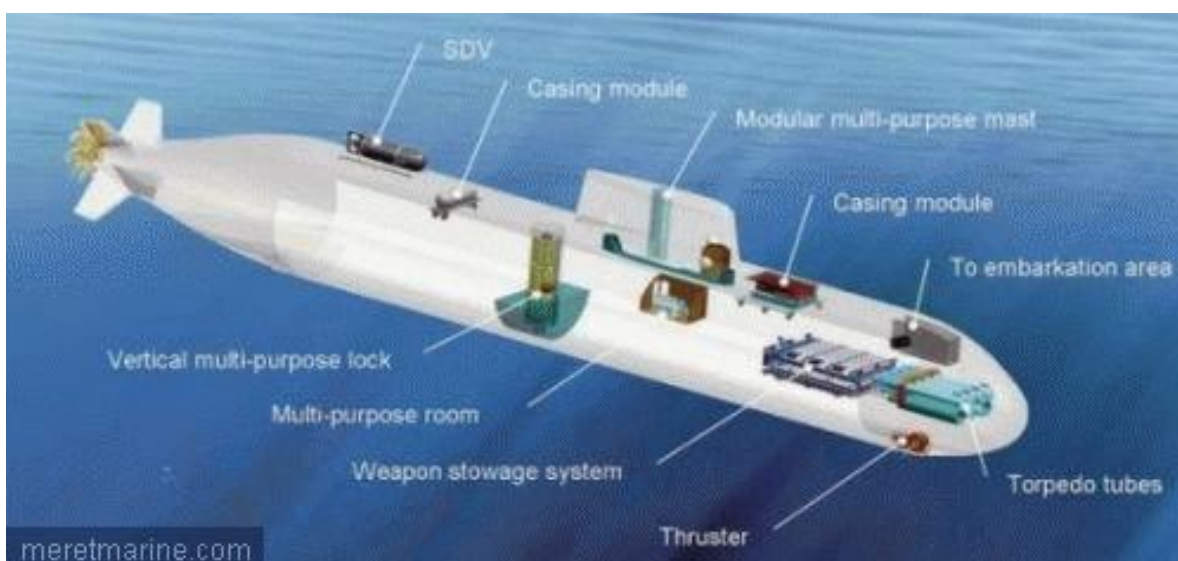
HDW travaille sur un nouveau sous-marin océanique de 4000 tonnes



Sous-marin du type 214
crédits : DR

20/01/2012

Les chantiers allemands HDW développent un nouveau modèle de sous-marin lourd océanique. Long de 89 mètres pour un déplacement d'environ 4000 tonnes en plongée, le type 216, s'il voit le jour, sera le plus gros sous-marin conventionnel du monde. D'après les quelques données évoquées ici et là, le bâtiment pourrait rester 80 jours en opération et afficher une autonomie très importante, soit plus de 10.000 milles à une dizaine de noeuds (en surface et au schnorchel). Le type 216 serait aussi doté d'un système de propulsion en circuit fermé, certaines informations évoquant un dispositif utilisant du méthanol. Cet équipement pourrait permettre au sous-marin de rester jusqu'à quatre semaines en plongée et de franchir plusieurs milliers de milles (raisonnablement autour de 3000) à très petite vitesse. Doté de six tubes de 533mm, le nouveau sous-marin allemand pourrait mettre en oeuvre 18 torpilles lourdes et missiles antinavire.



Type 216 (© : 9ABC.NET)

Les ingénieurs d'HDW ont également prévu, derrière le kiosque, un silo de 2.5 mètres de diamètre

pouvant, par exemple, accueillir des missiles de croisière. Enfin, le type 216 intègre la mise en oeuvre de forces spéciales. Des locaux réservés aux commandos et à leur matériel sont prévus, de même que la possibilité d'embarquer sur l'arrière un conteneur, pouvant par exemple abriter des engins sous-marins ou des drones.

Ce nouveau concept permet à HDW de proposer un produit très équipé et doté d'importantes capacités opérationnelles, sans pour autant recourir à la propulsion nucléaire. Complétant la gamme du constructeur allemand, dont les deux derniers fleurons sont le type 212/214 (65 mètres, 1850 tonnes, 14 armes) et le type 210mod (58 mètres, 1150 tonnes, 10 armes), le type 216 devrait être présenté à l'Australie, qui cherche à renouveler sa flotte sous-marine, composée actuellement de 6 unités du type Collins (77.8 mètres, 3300 tonnes en surface), par une douzaine de grands bâtiments océaniques.



Type 210mod (© : HDW)



Sous-marin du type Collins (© : ROYAL AUSTRALIAN NAVY)

Le contrat de maintenance des frégates de la classe Floréal confié à STX et DCNS

19 janvier 2012 – 11:00



Le Service de Soutien de la Flotte (SSF) a confié, le 20 décembre dernier, le maintien en condition opérationnelle (MCO) des 6 frégates de type Floréal déployées en outre-Mer au groupement DCNS et STX. Ce contrat, dont le montant n'a pas été indiqué, prend effet à partir de 2012 et a une durée de 6 ans.

Auparavant, la maintenance des frégates de classe Floréal avait été assurée par CNN MCO, une filiale du groupe Compagnie Nationale de Navigation.

Concrètement, les travaux de maintenance concernant ces bâtiments seront confiés à des sous-traitants locaux, sous la maîtrise d'oeuvre des deux industriels retenus par le SSF.

« Des équipes de spécialistes de DCNS seront déployées ponctuellement sur les chantiers, apportant leur savoir-faire dans la conduite de la maintenance navale militaire et leur expertise des systèmes complexes des bateaux de la Marine nationale », a ainsi expliqué Thierry Kalanquin, le directeur de la division Services de DCNS. La gestion du programme sera assurée par une « plateau » commun installé à Brest.

Pour STX France (ex-Chantier naval de l'Atlantique), l'attribution de ce contrat vient s'ajouter à la commande récente de deux paquebots passée par la compagnie Viking Ocean. « C'est non sans plaisir que STX retrouve ces six frégates construites par les chantiers de Saint-Nazaire il y a une vingtaine d'années. Ce contrat conforte notre stratégie de diversification, notamment dans le maintien en condition opérationnelle » a commenté Alain Crouzols, le directeur affaires du groupe, qui avait déjà obtenu, en 2009, le contrat de MCO concernant les 4 bâtiments ravitailleurs de la Marine nationale.

Le programme des frégates de la classe Floréal a été lancé en 1989, afin de répondre à un nouveau besoin exprimé par la Marine nationale. Le premier des 6 bâtiments construits est entré

en service en mai 1992. Déployés outre-Mer, ils assurent différents types de missions, qui vont de la police et la surveillance des pêches, les opérations humanitaires ou encore la lutte contre les trafics et la piraterie.

D'une longueur de 93,50 m pour une largeur de 14 m, une frégate de la classe Floréal est mise en oeuvre par un équipage de près de 100 marins. Pouvant évoluer jusqu'à 20 noeuds, son autonomie, en fonction de sa vitesse de croisière, est comprise entre 10.000 à 13.000 nautiques. Elle est armée par un hélicoptère Panther, 2 missiles Exocet MM38, 1 tourelle de 100 mm CADAM et de deux affûts de 20 mm.

Le Floréal et le Nivôse sont basés à La Réunion, le Ventôse et le Germinal naviguent dans les eaux des Antilles françaises (et les trafiquants de drogue ont appris à les connaître), le Vendémiaire a son port d'attache à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et, enfin, le Prairial est rattaché à Tahiti. Ces navires sont indispensables pour surveiller la Zone Economique Exclusive française, dont la surface est de 12 millions de km².

14.01.2012

Défections libyennes: l'épilogue approche pour les F-1. Et les Puma?



C'est désormais anecdotique mais le sort des deux *F-1* libyens dont les pilotes (Ali Al Rabti et Abdullah al Salheen, qui sont rentrés triomphalement en Libye en septembre dernier) ont fait défection le 21 février 2011, est en train de se jouer. Lundi, des pilotes et des techniciens libyens sont arrivés à Malte dans un *Antonov-26*. Mission: préparer le retour des deux appareils. Selon le journal *The Times of Malta*, les deux *Mirage* devraient regagner leur pays au mois de février. Soit le 21, date anniversaire de leur défection; soit le 17, date du début du soulèvement contre le régime du Guide libyen.



En revanche, l'histoire des deux *Super-Puma* (F-GHOU, msn 9005; et F-GYSH, msn 9006) qui ont réussi à gagner Malte dans les minutes qui ont précédé l'atterrissage des *Mirage* reste toujours un peu flou. Les deux hélicoptères, avec à leur bord sept personnes dont une seule avait un passeport, appartenaient à Heli-Union, société de transport aérien qui possède 75% de la société libyenne Ittihad Amoudi. Les deux appareils, utilisés pour des Medevac et du transport, ont regagné la Libye dès que la situation a été stabilisée; ils sont actuellement à Tripoli selon Heli-Union.

Iran : Pas d'option militaire en discussion du côté européen

Nicolas Gros-Verheyde / *Iran Irak / Iran, militaires, négociation, Nucléaire, Pétrole / 1 Comment*

(BRUXELLES2 à Copenhague) Planchant devant des journalistes européens à Copenhague, le ministre danois des Affaires étrangères, Villy Soevndal, n'a pas caché sa « *préoccupation* » face au nucléaire iranien car il y a un risque d'un dérapage dans toute la région. Mais il a aussi exclu toute option militaire, comptant sur l'augmentation de la pression sur l'Iran pour reprendre les négociations.

L'option militaire contre-productive

« *Nous ne travaillons pas sur l'option d'une intervention militaire* » a expliqué Villy Soevndal. « *Nous travaillons pour des sanctions plus fortes, si fortes que cela incite l'Iran à retourner à la table de négociation.* Si vous travaillez sur des options militaires, vous fermez toutes les autres possibilités. » Les ministres des 27 se retrouvent, le 23 janvier, pour accentuer les sanctions sur l'Iran notamment en mettant en place un embargo pétrolier mais aussi des sanctions financières, contre le secteur bancaire.

Le danger d'un dérapage nucléaire

« Le gouvernement iranien doit évoluer sur des négociations sur son programme nucléaire, ouvrir ses sites à des inspections. » a-t-il précisé. « Le danger est que si l'Iran a l'arme, les autres pays de la région le voudront. Nous devons soutenir le projet d'un Moyen Orient dénucléarisé (sans armes nucléaires). »

Des remplaçants à l'Iran

La crainte que ces sanctions conduisent à un renchérissement des coûts du pétrole peut fortement être atténuée selon le Ministre danois par l'augmentation de la capacité pétrolière d'autres pays. Les pays du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït) auraient « intérêt à augmenter leur production » a-t-il expliqué. Et « la Libye également pourrait être une source alternative complémentaire », a-t-il expliqué, le pays ayant commencé à rouvrir ses exploitations.

Dans cette situation a expliqué un haut diplomate danois à quelques journalistes (dont B2), « il y a deux possibilités : soit il y a une pression sur les prix du pétrole, et on pourrait alors facilement obtenir des sommets avec un prix à 200\$ par baril ; soit les pays arabes compensent ».

Apparemment, c'est cette seconde voie qui est non seulement recherchée mais possible. Ce qui n'est pas sans arrières-pensées. Ces pays (Arabie saoudite...) ont ainsi l'opportunité de « remplacer l'Iran comme fournisseur européen, de prendre des parts de marché ».

Vladimir Poutine a rendu un dernier hommage au maître espion soviétique Guevork Vartanian

13 janvier 2012 – 18:31

Le Premier ministre russe Vladimir Poutine, par ailleurs ancien du KGB, a rendu un dernier hommage, ce 13 janvier, à Guevork Vartanian, une légende de la communauté du renseignement à l'époque soviétique, décédé le 10 janvier dernier, à l'âge de 87 ans.

D'origine arménienne, Gevork Vartanian avait été approché à l'âge de 16 ans par le NKVD, l'ancêtre du KGB. Ayant suivi son père, lui-même également membre du service de renseignement et affecté depuis 1930 à Téhéran, le jeune espion se voit chargé, en 1940, d'une mission visant à démasquer les agents nazis dans la capitale iranienne. Selon des informations officielles, il aurait, avec son groupe, réussi à en confondre près de 400 en deux ans.

Entre autres « faits d'armes » pendant la Seconde Guerre Mondiale, Gevork Vartanian a notamment réussi à infiltrer les services secrets britanniques à Téhéran en suivant une formation destinée à des agents prévus pour être envoyés en URSS. Mais surtout, il aurait réussi à déjouer un projet d'attentat nazi contre le président américain Franklin D. Roosevelt, Winston Churchill et Joseph Staline, réunis à Téhéran pour tenir une conférence sur l'après-guerre. Cet épisode a inspiré le film « Téhéran 43, nids d'espions », une production franco-hélicoptéro-soviétique avec Alain Delon.

Par la suite, l'on ne sait que très peu de choses sur les activités de Gevork Vartania au cours de la Guerre Froide, ces dernières étant encore classifiées. Seulement qu'il a été fait « Héros de l'Union soviétique », qu'il a épousé, à trois reprises, la même femme, également espionne comme lui et qu'il a, avec elle, voyagé dans le monde entier.

« Il a passé sa vie à l'étranger. Il a dû travailler dans des conditions les plus difficiles en mettant en danger sa vie à lui et celle de sa femme. Mais à chaque fois, il sortait vainqueur. Il a fait une énorme contribution à la sécurité de notre pays en obtenant des informations sur les plans en préparation chez nos adversaires mais aussi chez nos faux amis en Orient et en Occident. Son apport est sans doute colossal » a déclaré Vitaly Korotkov, un ancien des services russes, cité par La Voix de la Russie.

Officiellement, il avait pris sa retraite en 1992, soit au moment de la chute de l'URSS. Toutefois, il semblerait qu'il ait continué à conseiller le SVR – les renseignements extérieurs russes issus du KGB. « C'était un homme au grand cœur, doté d'une intelligence rare. Non seulement il était au courant de tous les petits détails de la situation politique dans les pays où il avait travaillé mais il avait une vision globale de la situation sur la planète » a encore expliqué Vitaly Korotkov.

jeudi, 19 janvier 2012

La Russie doit drastiquement réduire ses dépenses militaires (économiste)



Pour garantir la stabilité budgétaire du pays en période de crise, les autorités russes devraient réduire les [dépenses militaires](#), a indiqué à Moscou le directeur des recherches macroéconomiques du Haut Collège d'économie, Sergueï Aleksachenko, lors du forum "La Russie et le monde : 2012-2020".

"La seule possibilité de créer une réserve pour le budget russe serait de réduire drastiquement les dépenses militaires", a-t-il dit, avant d'ajouter qu'une dé militarisation de la conscience sociale s'avérerait indispensable.

"Il faut renoncer à l'idée que la Russie est une grande puissance militaire", a poursuivi l'expert.

Selon différentes données, la Russie se classe entre la 6ème et la 8ème position mondiale en termes de PIB, a rappelé M. Aleksachenko.

"Pourquoi devons-nous alors rivaliser avec le pays qui figure en 1ère position et dont le PIB est dix fois supérieur au nôtre ? Comment peut-on imaginer que notre puissance militaire puisse être comparable à celle de ce pays ? Pourquoi la Chine, l'Angleterre ou la France ne s'en préoccupent-elles pas ?", a-t-il demandé.

Selon l'expert, la décision des autorités russes d'augmenter les dépenses militaires de 3 à 4% du PIB est absurde.

Ce n'est pas la première fois que les experts en finances s'en prennent à l'augmentation des dépenses militaires décidée par le gouvernement. Cette question a été à l'origine du différend entre le président Dmitri Medvedev et Alexeï Koudrine qui a occupé pendant onze ans le poste de ministre des Finances avant d'être limogé en 2011.

Source du texte : [RIA NOVOSTI](#)

samedi, 14 janvier 2012

La "Kalach" à travers le monde

L'AK-47 (Avtomat Kalachnikova modèle 1947, *Автомат Калашникова* en russe), souvent connu sous le nom de kalachnikov, est un fusil d'assaut créé en 1945 et fabriqué en 1947 par le soviétique Mikhaïl Kalachnikov. Cette arme est le premier modèle d'une famille.

Son coût très faible, sa robustesse, sa fiabilité et sa grande facilité d'entretien le rendent extrêmement populaire, en particulier auprès des guérillas, et des pays ayant peu de moyens budgétaires pour équiper leur infanterie. C'est également une arme produite dans de nombreux pays doté d'une industrie d'armement, particulièrement dans les anciens pays de la zone d'influence de l'Union Soviétique.

Entre 70 à 110 millions d'exemplaires furent construits et la production des plus récents modèles continue au XXI^e siècle, ce qui fait du AK-47 le fusil le plus répandu dans le monde.

La naissance de cette arme légendaire est d'abord celle de sa munition, une cartouche de calibre 7,62 mm longue de 39 mm, dite 7,62×39, qui s'inspire de la Mauser 7,92 mm dite Kurz (courte) dont un exemplaire soustrait aux troupes allemandes pendant la Seconde Guerre mondiale servit de modèle. L'AK-47 est inspiré d'un fusil allemand très peu diffusé et utilisé uniquement sur le front de l'est : le MP44, développé en 1942 et mis en service en 1943 sous le nom de *Sturmgewehr 44* ou *STG-44*. Le fusil d'assaut était né, combinant de part son calibre et son concept général un nouveau futur standard des armes de guerre de petits calibres...

Cliquez sur l'image pour accéder à la galerie de Theatrum Belli

(près de 400 photos)



Bloody Hell! L'armée britannique se prépare à perdre 6 000 postes



L'armée britannique pourrait découvrir ce mardi l'ampleur des nouvelles réductions d'effectifs anticipées depuis quelques semaines. 6 000 postes pourraient être supprimés: 3 500 dans l'armée de terre, 1 200 dans la Royal Navy et autant dans la RAF. Ces coupes, annoncées dans la *Strategic Defence and Security Review* de 2010 s'ajoutent à d'autres opérées en 2011. Au final l'armée de terre ne comptera plus que 82 000 soldats, la Navy 31 640 et la RAF 36 340.

Selon **The Telegraph**, daté du 16 janvier, plusieurs régiments de l'armée de terre sont concernés par cette mesure de réduction. Parmi eux, le *Parachute Regiment*, *The Rifles* et le *Royal Regiment of Scotland*. La brigade de Gurkhas, forte de 3 500, est aussi menacée: elle a déjà perdu 160 hommes et pourrait en perdre 500 autres, puisque l'on estime qu'elle est en sur-effectifs de 800 hommes.

Ces mesures qui s'inscrivent dans un effort budgétaire de 35 milliards de livres, devraient avoir un effet très négatif sur le moral de l'armée britannique, déjà jugée "*at rock bottom*" (au fond du trou) par des officiers supérieurs.

Un porte-parole du MoD a laconiquement commenté en disant que "des décisions douloureuses doivent être prises".

Les Gurkhas et les officiers supérieurs font les frais des nouvelles coupes dans les effectifs des forces britanniques

18 janvier 2012 – 15:55



Depuis 1815, les Gurkhas, des soldats d'origine népalaise, servent dans les rangs de la British Army. Et l'Empire britannique a bien été heureux de pouvoir compter sur eux depuis, si l'on en juge par les pertes qu'ils ont subies depuis près de deux siècles sous les couleurs de l'Union Jack, avec notamment 45.000 tués lors des deux conflits mondiaux.

Pourtant, il faudra attendre 2004 pour qu'une loi les autorise à s'établir au Royaume-Uni après leur temps de service. Et encore, cette mesure ne concerne alors seulement ceux

qui s'étaient engagés avant 1997.

Des actions en faveur de ces soldats réputés pour leur courage ont été entreprises, notamment avec le concours de l'actrice britannique Joanna Lumley (Chapeau melon et bottes de cuir, *Absolutely Fabulous*). Finalement, « [The « Gurkha Justice Campaign](#) », mouvement soutenu par

David Cameron, alors dans l'opposition, leur a permis d'obtenir le droit de s'installer au Royaume-Uni, sans autre condition que celle d'avoir servi pendant une période minimum au sein de la British Army. Mieux encore, la durée maximale de leur engagement a été dans le même temps portée de 15 à 22 ans.

Seulement, la vie prend parfois des accents cyniques. Car l'allongement du temps de service des Gurkhas a eu pour conséquence de faire augmenter leurs effectifs. Actuellement, 3.500 d'entre eux servent dans les rangs de la British Army. Et en ces temps d'austérité budgétaire (à ce niveau là, ce n'est plus de la rigueur...) qui se traduisent par des réductions de format des forces armées, il fallait s'attendre à ce que le couperet tombe sur ces soldats népalais.

Ainsi, l'annonce faite le 17 janvier par le ministère de la Défense (MoD) concernant la réduction des effectifs des forces britanniques l'a confirmé : 400 Gurkhas, ayant plus de 6 ans de service, devront prochainement retourner à la vie civile. Au total, la British Army perdra 2.900 hommes.

Quant aux autres branches de l'armée britannique, la Royal Air Force verra ses effectifs diminuer de 1.000 personnels. La Royal Navy s'en tire mieux – mais à force, il y a de moins en moins à enlever – avec 300 postes supprimés.

Mais ce sont surtout les officiers supérieurs qui sont particulièrement visés par ces baisses d'effectifs. Pour la British Army, pas moins de 8 brigadiers (équivalent au premier grade d'officier général pour l'Otan) et 60 commandants de bataillon devront prendre leur retraite ou bien se reconvertir.

Mais c'est la RAF qui est la plus touchée car elle perdra le tiers de ses officiers supérieurs, avec 26 Air Vice Marshalls, 30 Group Captains, 40 Wings Commanders et 115 Squadron Leaders. Les pilotes ne seraient pas trop concernés par ces coupes, ce qui n'est pas le cas des ingénieurs, des logisticiens et des contrôleurs aériens.

Pour mémoire, cette réduction de format des forces armées britanniques a été décidée dans le cadre de la Strategic Defence and Security Review (SDSR), laquelle prévoit la suppression de 17.000 postes en 4 ans.

« Des décisions difficiles ont dû être prises dans la SDSR » a affirmé Philip Hammond, le ministre britannique de la Défense. « La taille du déficit budgétaire dont nous avons hérité n'a laissé d'autre choix que de réduire la taille des forces armées, tout en les reconfigurant pour s'assurer qu'elles restent agiles, souples et efficaces », a-t-il expliqué.

« Le programme de licenciement n'aura pas d'impact négatif sur les opérations actuelles en Afghanistan, où nos forces armées continuent de se battre si courageusement au nom de ce pays » a encore ajouté Philip Hammond.

Photo : Le sergent Dip Prasad, un soldat népalais qui [s'est battu seul contre 30 taliban](#), le 10 septembre 2010, à Rahim Kalay, dans la province du Helmand

Coupes claires ou coupes sombres: les Gurkhas paient le prix fort des réductions du MoD

Alarmistes, mes chiffres d'hier matin? Certes, ce ne sont pas 6 000 postes que le MoD va supprimer mais 4 200. Ce qui n'est pas rien quand même. L'armée de terre va perdre 2 900 postes, la RAF un millier et la *Royal Navy* un peu plus de 300. Ces coupes s'ajoutent à celles de septembre dernier, l'armée de terre ayant alors perdu 920 postes et la Navy 1 020. En vertu

des objectifs fixés dans la **Strategic Defence and Security Review**, l'armée de terre doit se séparer de 7 000 hommes d'ici à 2015, la Navy et l'Air Force de 5 000 chacune. A eux s'ajoutent 25 000 civils de la Défense. Soit 42 000 postes.

Hier, ce sont les Gurkhas qui ont payé: 400 postes sont supprimés dans leur brigade (3 500 hommes) qui n'a jamais démerité depuis la création de ce corps exceptionnel.



Depuis 1816, les Gurkhas constituent l'une des unités d'élite de l'armée britannique. Actuellement, leur brigade est forte de 3500 hommes. Par ailleurs, des milliers d'anciens Gurkhas travaillent dans les sociétés militaires privées anglo-saxonnes. Ce sont des mercenaires au service d'entreprises de guerre, exactement comme leurs aînés du XIXe siècle.

En 1814, la guerre éclate entre le Népal et la Grande-Bretagne. Deux années de guerre tournent à l'avantage des Britanniques. Mais la vaillance des Népalais a forcé l'admiration des soldats anglais. Le traité de paix de Sugauli donne aux Népalais le droit de se mettre au service de la Compagnie anglaise des Indes orientales.

Un premier régiment de Gurkhas est mis sur pied ; il combat avec succès dès 1817. Les recrutements vont alors se poursuivre. En 1848, pendant la 2^e guerre contre les Sikhs du Pendjab, la Compagnie anglaise des Indes orientales met en ligne six régiments de Gurkhas encadrés par des officiers anglais. Loyaux, compétents et disciplinés, les Gurkhas vont rester au service indirect de la Grande-Bretagne pour encore un siècle. Pendant la Grande Guerre, cent mille d'entre eux verront le feu en France, en Perse, dans les Dardanelles où le 6^e Gurkhas se couvrira de gloire. Cent douze mille d'entre eux, au sein de quarante bataillons, prendront part à la Seconde guerre mondiale : en Afrique du Nord, en Italie, en Malaisie. Quarante-trois mille périront au cours de ces deux conflits

Le statut des Gurkhas a évolué à partir de 1948. A l'issue d'un accord tripartite entre la Grande-Bretagne, le Népal et l'Inde indépendante, quatre régiments de Gurkhas ont officiellement intégré l'armée britannique et constitué la 17^e division d'infanterie Gurkha. Renommée

« Brigade Gurkha », cette unité combattit en Malaisie, à Bornéo, aux Malouines, en Irak et en Afghanistan.

La brigade est actuellement articulée autour de deux bataillons d'infanterie, appuyés par des éléments du Génie, des Transmissions et du Matériel. Au Népal, le Royal Gurkha Rifles dispose d'un centre de recrutement, situé à deux pas du siège de la New Gurkha's International Services Ltd. Cette entreprise recrute, elle, les anciens Gukhas et les place dans les sociétés militaires privées et les entreprises de sécurité.

Deux premiers F-35B livrés à l'US Marine Corps



crédits : US NAVY

18/01/2012

Les deux premiers avions de combat du type F-35B ont été livrés le 11 janvier au corps des marines américains. Partis de Fort Worth, au Texas, les deux appareils (BF-06 et BF-08) ont rejoint la base d'Eglin, en Floride, où ils ont été intégrés à un escadron d'entraînement. En octobre dernier, le F-35B, version à décollage court et appontage vertical du Joint Strike Fighter, a réalisé ses premiers essais en mer, à bord de l'USS Wasp, au large des côtes de la Virginie. Durant les 19 jours qu'a duré cette campagne, deux avions, les BF-02 et BF-04 ont réalisé 72 appontages et décollages verticaux. Lockheed-Martin, à la tête du programme JSF, précise par ailleurs que sur l'ensemble de l'année 2011, le F-35B a accompli 333 vols d'essais et 268 décollages verticaux.



F-35B sur l'USS Wasp (© : US NAVY)

Le développement de cette variante du JSF a, en effet, été particulièrement marquée par les problèmes techniques, les retards et, au final, les surcoûts. Au point que, début 2011, le gouvernement américain a donné deux ans aux industriels pour fiabiliser l'avion, dont les premières livraisons en série pour l'US Marine Corps étaient initialement prévues en 2012. Le F-35B est donc en période « probatoire » jusqu'en 2013, laps de temps durant lequel le Pentagone attend des progrès significatifs. Au sein de l'USMC, le F-35B doit remplacer le parc d'AV-8B Harrier pour équiper les porte-hélicoptères d'assaut américains.

Une autre variante, le F-35C, est en cours d'essais. Cet appareil a été modifié pour pouvoir embarquer sur les porte-avions de l'US Navy, où il doit remplacer le F/A-18 Hornet. Mais, là aussi, les industriels semblent rencontrer des problèmes techniques. D'après un audit, remis fin novembre au Pentagone, les essais auraient notamment démontré que la crosse d'appontage serait mal située et empêcherait l'appareil d'agripper les brins d'arrêts. Il aurait été décidé de la déplacer mais, si cette solution est un échec, le rapport craint des modifications significatives sur la structure de l'avion. Jusqu'ici, les premiers catapultages en mer du F-35C étaient prévus en 2013 sur un porte-avions de l'US Navy.

Gros souci pour la version navale du F-35

16 janvier 2012 – 21:14



En décembre 2011, au cours d'un entretien accordé à AOL Defense, le vice-amiral David Venlet, le directeur du programme F-35 au Pentagone, s'était dit surpris par le nombre de « points faibles décelés » et leurs coûts mis en évidence lors des essais de cet appareil, appelé à constituer l'épine dorsale de l'aviation américaine et de plusieurs autres forces aériennes.

« La plupart (des points faibles) sont petits. Mais quand on les met tous ensemble, et qu'on regarde où ils se trouvent sur l'avion et à quel point il est difficile de les résoudre après l'achat de l'appareil, le fardeau des coûts est à couper le souffle » avait ajouté l'officier.

Et quelques uns de ces points faibles figurent dans un document interne au Pentagone, intitulé « [DOD F-35 Concurrency Quick Look Review](#) », daté du 29 novembre dernier. Et outre les soucis de logiciels et autres problèmes, l'on y apprend notamment que la version navale du Joint Strike Fighter (F-35 C) est incapable d'apponter sur un porte-avions : les huit tentatives qui ont été faites à ce jour se sont toutes soldées par un échec.

Cela s'explique, d'après le rapport, par la position de la crose d'appontage, laquelle serait placée trop près du train d'atterrissage. Cela étant, ce n'est pas encore la panique car une solution aurait été trouvée et de nouveaux essais sont prévus en avril prochain.

Mais tout de même, si elle ne fonctionne pas comme prévu, il faudra revoir profondément la conception du F-35, ce qui, n'en doutons pas, générera des coûts supplémentaires qui viendront s'ajouter aux autres. Mieux encore, le rapport souligne que compte tenu que la version navale de l'appareil n'a pas été testée dans d'autres domaines, il est à craindre que d'autres défaillances futures – et donc non encore identifiées – soient découvertes.

Outre-Atlantique, le Joint Strike Fighter est appelé le « Trillion Program », en raison du dérapage régulier de ses frais de développement. Pour mémoire, l'armée américaine en a commandé 2.443 exemplaires pour 323 milliards de dollars. Et compte tenu du contexte budgétaire, le Pentagone devrait décider de décaler la livraison de 120 avions après 2017.

Mais les plus gênés dans l'histoire sont les Britanniques, qui comptent sur le F-35C pour disposer des capacités aéronavales qu'ils ont perdues avec le retrait du service actif des Harrier. Par souci d'économie, la version navale de l'appareil développé par Lockheed-Martin a été préférée,

finalemeht, à celle à décollage court/atterrissage vertical (F-35B) qui avait été initialement commandée par Londres.

Le Royaume-Uni a commandé 50 F-35C pour 5 milliards de livres. Mais il ne devrait compter que 6 unités d'ici 2020, si l'on en croit les confidences faites par des responsables de la Royal Navy [au quotidien The Telegraph](#).

Le porte-avions USS Carl Vinson prend position au nord de l'océan Indien



L'USS Carl Vinson
crédits : US NAVY

19/01/2012

Accompagné de son escorte, le porte-avions nucléaire USS Carl Vinson est arrivé au nord de l'océan Indien. Au sein de la 5ème flotte américaine, il remplace le groupe aéronaval emmené par le porte-avions USS John C. Stennis. Embarquant environ 70 avions et hélicoptères, le Carl Vinson est escorté par le croiseur lance-missiles USS Bunker Hill et le destroyer lance-missiles USS Halsey. Le 14 janvier, le porte-avions a été intégré à l'Opération Enduring Freedom, ses appareils assurant des missions de soutien aérien au profit des troupes engagées en Afghanistan. Le Carl Vinson était déjà passé en OEF en 2011. Son groupe aérien embarqué avait, alors, réalisé en 95 jours 1656 sorties de combat.

On notera qu'en dehors du Carl Vinson et du John C. Stennis (qui va rentrer aux Etats-Unis), un autre porte-avions est actuellement présent en océan Indien. Il s'agit de l'USS Abraham Lincoln, déployé sous le commandement de la 7ème flotte (Pacifique).



Catapultage d'un F/A-18C Hornet (© : US NAVY)

Les capacités anti-mines du Littoral Combat Ship de l'US Navy sont déficientes

19 janvier 2012 – 15:09



Après le F-35C, la version navale du Joint Strike Fighter, qui ne peut pas apponter sur un porte-avions, voilà un nouveau problème qui concerne un autre programme majeur de l'US Navy, c'est à dire celui du Littoral Combat Ship (LCS).

Cette nouvelle classe de navires est appelée à prendre une part prépondérante au sein de la marine américaine dans les années à venir puisque cette dernière envisage d'en acquérir 55 exemplaires – à 500 millions de dollars l'unité – auprès d'Austal et de Lockheed-Martin.

Seulement, ces LCS auront, entre autres missions, la tâche de détecter et de détruire les mines. Et au moment où l'on parle d'interdiction d'accès de voies maritimes avec l'affaire du détroit d'Ormuz, l'on apprend, via [un rapport](#) de [l'Operational Testing and Evaluation office](#) (DOT&E, Bureau des évaluations et des essais opérationnels du Pentagone), que les systèmes devant leur permettre d'accomplir des actions de déminage sont « déficients ».

Du moins, c'est ce qui a été constaté sur celui conçu par Austal, l'USS Independence, l'un des deux LCS en service dans la marine américaine, l'autre étant l'USS Freedom (un troisième, l'USS Coronado, ne devrait pas tarder à les rejoindre).

En cause, le sonar AN/AQS-20A Mine Detecting Set et l'Airborne Laser Mine Detection System (ALMDS), qui ne satisfont pas aux exigences exprimées par l'US Navy. D'où la conclusion du DOT&E : si ces lacunes ne sont pas corrigées, elles « nuiront à l'efficacité opérationnelle » du LCS, lequel ne devrait d'ailleurs pas « survivre dans un environnement de combat hostile ».

Cela étant, il n'y a rien d'irréparable. Par exemple, Lockheed-Martin a indqué, au début de cette année, avoir terminé la phase d'évaluation de la fiabilité d'un drone sous-marin de type RMMV (Remote Multi-Mission Vehicle) développé pour la guerre des mines. En tout, cette « déficience » est peut-être moins ennuyeuse que les [problèmes de corrosion](#) constatés sur l'USS Independence, entré en service en 2010.

Le principe du LCS repose sur la modularité, ce qui en fait une sorte de couteau suisse naval. En clair, sa configuration change en fonction de la nature des missions qu'il doit accomplir, lesquelles sont la lutte anti-sous-marin et anti-navire, la guerre des mines, la surveillance côtière, le renseignement et les opérations spéciales.

L'armement de ces LCS est faible, comparé à d'autres navires, avec seulement un canon de 57mm et un autre de 30 mm, ainsi qu'une quinzaine de missiles et 4 mitrailleuses de 12,7mm. En fait, ces bâtiments sont prévus pour être engagés en réseau infocentrés (Naval Fires Network) soit avec d'autres LCS, soit avec d'autres bateaux plus imposants. Cela dit, il à noter qu'aucun deux navires de ce type en dotation dans l'US Navy au moment de l'affaire libyenne [n'a été engagé](#) dans l'opération Unified Protector. Cela aurait pu leur donner le cachet « combat proven »...

Les militaires néerlandais pourraient s'entraîner avec des chars de l'armée allemande

16 janvier 2012 – 16:47



Les restrictions budgétaires ont lourdement affecté les forces armées néerlandaises. Avec un milliard d'euros d'économies à trouver d'ici 2014 afin de contribuer la lutte contre les déficits publics, ces dernières sont contraintes, entre autre, de supprimer 12.000 postes, de désarmer 4 chasseurs de mines ainsi qu'un navire ravitailleur, de dissoudre un escadron de 19 F-16 AM/BM Block 30, de se passer d'une batterie d'antimissiles Patriot et de revendre ses 60 derniers chars lourds Leopard.

D'ailleurs, compte tenu des politiques d'austérité décrétée dans la plupart des pays européens, les Pays-Bas ne sont pas les seuls à vouloir se débarrasser de leurs chars lourds. La Belgique a également fait ce choix. De même que, plus récemment, l'Autriche, qui compte réduire drastiquement sa flotte de ce type de blindés.

Et il est à craindre que la France suive cette tendance, en diminuant encore le nombre de ses Leclerc en service à l'issue de la révision du Livre Blanc sur la Défense et la sécurité nationale.

Certes, et [comme le soulignait un article publié](#) par le site Internet de la Radio Nederland Wereldroep (l'équivalent batave de RFI), si le scénario d'une guerre conventionnelle en Europe semble actuellement « ridicule », « l'Histoire nous apprend à nous attendre à l'inattendu ».

Et de citer Marcel de Hass, professeur assistant au Département Etudes des conflits à l'Ecole royale militaire à Bruxelles : « Il est facile de se débarrasser, disons, de deux bataillons de chars d'assaut en six mois (...) Mais il faudrait cinq, six ou même plus d'années pour les ravoir ». Et là, il n'est question que de l'aspect matériel... Car cela suppose aussi, au-delà du déficit capacitaire, une perte de compétences pour faire manoeuvrer les unités de chars lourds.

Aussi, le chef d'état-major des forces terrestres néerlandaises, le général Mart De Kruif, a confié au quotidien Trouw que des discussions sont actuellement en cours avec la Bundeswehr pour que les soldats néerlandais puissent garder la main en s'entraînant avec des chars Leopard allemands, cela afin que » l'expertise militaire ne soit pas perdue ».

« Les chars demeurent essentiels, même lors des missions à l'étranger » a estimé le général De Kruif. « Vous avez besoin de ses capacités – la puissance de feu, la mobilité, la protection – pour dominer un adversaire sur le terrain » a-t-il expliqué. Ce que les forces terrestres néerlandaises n'ont plus actuellement.

Cela étant, l'officier sait de quoi il parle puisqu'il a pu voir les chars Leopard canadiens à la manoeuvre pour soutenir les unités d'infanterie dans le sud de l'Afghanistan, région où il a commandé les troupes de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) entre 2009 et 2010.

Par ailleurs, le ministre de la Défense Hans Hillen, a plaidé pour une coopération militaire accrue devant l'Atlantic Council, à Washington, la semaine passée. « Afin de faire en sorte que l'Otan reste une garantie de sécurité, il est nécessaire que les Etats membres continuent d'étendre leur coopération » a-t-il déclaré. lundi, 16 janvier 2012

Armée belge : L'externalisation...de la fraude (10 millions d'euros auraient été détournés)

Un mégaprocès pour fraude à l'armée s'ouvre ce lundi matin devant le tribunal correctionnel de Bruxelles. 31 prévenus, dont plusieurs gradés de l'armée. Ils sont soupçonnés d'avoir détourné au moins 10 millions d'Euros de l'armée pour leur profit

personnel. Une vaste affaire de fausses factures et de pots-de-vin payés par des entrepreneurs.

Ouverture ce lundi devant le tribunal correctionnel de Bruxelles d'un procès pour fraude au préjudice de l'armée. Elle aurait duré une dizaine d'années et porterait sur au moins 10 millions d'euros. 31 prévenus (dont l'ex-commandant Luc Allard, en aveux) sont appelés à comparaître. Des fournisseurs distribuaient des pots de vin en argent ou en matériel, pour obtenir des marchés et/ou pour provoquer des dépenses inutiles.

Une centaine de perquisitions ont été menées depuis mars 2004 par le parquet fédéral et par celui de Bruxelles. Les dossiers de fraude au préjudice du ministère de la Défense et de l'armée se sont accumulés. 31 inculpés dont une majorité de militaires et quelques civils se retrouvent aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

Au départ, un gérant de magasin à Mouscron a constaté une anomalie dans son stock, un des vendeurs établissait de fausses factures destinées à l'armée. Parmi les commandants soupçonnés de malversation : Baudouin Deru qui travaillait à la direction générale des ressources matérielles, un service d'achat où il s'occupait du budget. L'officier a mouillé plusieurs amis, à commencer par le commandant Luc Allard, en charge de budgets comme lui, mais à l'hôpital militaire. La justice a inculpé plusieurs civils également.

Six fournisseurs dans les domaines les plus divers, cela va du matériel de bureau à des ordinateurs, aux tondeuses, cuisines équipées et autres écrans plasma. Au fil de la dizaine d'audiences prévues, on devrait en savoir plus sur le système de corruption qui a sévi à l'armée de 1996 à 2005.

Bernard Lobet

Source du texte : RTL.BE

L'exercice israélo-américain « Austere Challenge 12" a été reporté

16 janvier 2012 – 10:56

Planifié depuis longtemps, l'exercice de défense antimissile « Austere Challenge 12", organisé conjointement par les forces américaines et israéliennes, aurait dû avoir lieu dans « les prochaines semaines » en Israël.

Seulement, officiellement pour des « raisons budgétaires », ces ambitieuses manoeuvres ont été repoussées à la fin de l'année 2012 alors qu'elles auraient dû avoir lieu, au plus tard, au printemps prochain, alors que les tensions avec l'Iran restent vives. C'est du moins ce qu'a annoncé la radio publique israélienne, citant des responsables militaires.

Malgré le flou entourant l'exercice Austere Challenge 12, l'on sait qu'il aurait dû mobiliser des « milliers » de militaires américains et israéliens et qu'il s'agissait d'évaluer tous les systèmes de défense antimissile, avec notamment des simulations d'interception stratosphérique d'engins balistiques. Des manoeuvres similaires, appelées Juniper Cobra, avaient déjà été organisées par les deux pays en octobre 2009.

Cette décision de reporter cet exercice vient alors que les relations entre les Etats-Unis et Israël connaissent un coup de froid en raison de différences d'appréciations au sujet du nucléaire iranien.

Pour Washington, il s'agit d'éviter une opération militaire israélienne contre les installations nucléaires iraniennes. Ainsi, selon le Wall Street Journal, les responsables américains ne cessent d'envoyer des messages à leurs homologues israéliens pour les mettre en garde sur les conséquences qu'une telle action pourrait provoquer.

Outre un éventuel blocage du détroit d'Ormuz par Téhéran qui pourrait les conduire dans un nouveau conflit en pleine période électorale, les Etats-Unis redoutent également des attaques contre ses intérêts au Moyen Orient, notamment en Irak, où l'Iran dispose de relais parmi les milices chiites irakiennes.

D'autre part, Washington s'inquiète également des conséquences que peuvent avoir les opérations clandestines attribuées au Mossad en Iran. L'assassinat d'un scientifique iranien, la semaine passée, survenu après la mystérieuse explosion d'une base des Pasdarans situées près de Téhéran, a donné lieu à des menaces de représailles formulées par l'Iran.

Et, pour ne rien arranger, [le magazine américain Foreign Policy](#) a dévoilé que le Mossad manipule le mouvement sunnite « Joundallah » (soldats de Dieu), responsable d'attentats dans le nord de l'Iran, en se faisant passer pour la CIA.

Du côté de Tel Aviv, l'on ne comprend pas l'attitude de l'administration Obama à l'égard de l'Iran. Le gouvernement israélien souhaiterait qu'elle soit plus ferme dans ses intentions. Ainsi, le vice-Premier ministre Moshe Yaalon, s'est dit « déçu », le 15 janvier, par les hésitations américaines dans le dossier du nucléaire iranien et les a comparées à la fermeté affichée par la France et le Royaume-Uni, qui « adoptent une position très ferme et comprennent que des sanctions doivent être immédiatement imposées à l'Iran ».

« Aux Etats-Unis, le Sénat a adopté une résolution, par cent voix contre une, pour imposer de telles sanctions mais le gouvernement hésite, de crainte de voir s'envoler les prix du pétrole en cette année d'élection », a déclaré Moshe Yaalon à Radio Israël. « A cet égard, c'est décevant », a-t-il ajouté.

En attendant, le chef d'état-major interarmées américain, le général Martin Dempsey, se rendra cette semaine en Israël afin d'y rencontrer son homologue, le général Benny Gantz, ainsi que le ministre israélien de la Défense, Ehud Barak. Nul doute que la question du nucléaire iranien sera au centre des discussions.

Le Pentagone va remplacer deux brigades de combat basées en Europe par des « unités tournantes »

13 janvier 2012 – 10:53

Actuellement, l'US Army dispose de quatre brigades de combat en Europe, dont trois sont basées en Allemagne et une en Italie. Mais ce schéma est appelé à évoluer depuis plusieurs années déjà.

Ainsi, l'administration Bush avait envisagé de revoir en profondeur le dispositif des bases situées hors des Etats-Unis et de procéder à un vaste redéploiement des forces américaines, lequel prévoyait le retour au pays de 70.000 hommes.

« Pendant des décennies, les forces armées américaines sont restées pour l'essentiel là où les guerres du siècle dernier ont pris fin, en Europe et en Asie. La structure des forces américaines était conçue pour nous protéger, ainsi que nos alliées, d'une agression soviétique. Cette menace

n'existe plus » avait alors expliqué, à l'époque, le président Bush, lors d'une convention à Cincinnati, en 2004.

Il était alors question de ne conserver que 2 brigades de combat en Europe. Seulement, il n'en a rien été. Et des plans dévoilés par un responsable Pentagone en avril 2011 prévoyaient même d'en garder 3 (une brigade Stryker, une brigade aéroportée et une brigade lourde).

Mais étant donné que le budget du Pentagone sera diminué – au minimum – de 487 milliards de dollars au cours des dix prochaines années, l'armée américaine doit revoir ses priorités. Et ces dernières, détaillées la semaine passée par le Président Obama, concernent la région Asie-Pacifique ainsi que le Moyen Orient.

D'où l'annonce faite le 12 janvier par Leon Panetta, le secrétaire à la Défense. Ainsi, deux brigades de combat permanentes de l'US Army seront retirées d'Europe, ce qui représente, en termes d'effectifs, 7.000 hommes sur les 81.000 militaires américains actuellement déployés sur le Vieux Continent, dont près de la moitié appartiennent à l'US Army, c'est à dire les forces terrestres.

Ces deux brigades seront remplacées par des unités « tournantes », qui, selon Leon Panetta, « maintiendront une forte présence militaire sur le continent ». Cela permettra de réduire les coûts, étant donné que les soldats ne seront plus accompagnés par leur famille.

Les unités de combat concernées par cette décision pourraient être les [170th](#) et [172nd](#) Infantry Brigade, respectivement basées à Baumholder et à GrafenWöhr, en Allemagne. Leurs liens avec l'Europe sont anciens puisqu'elles ont toutes les deux participé à la Première Guerre Mondiale et ont ainsi des éléments affectés en France.

Disparition d'un Famas et d'une mitrailleuse Minimi lors d'un bivouac du 2e RIMa

17 janvier 2012 – 11:05



En juillet dernier, l'on apprenait qu'un militaire du 3ème Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine (RPIMa) avait perdu son arme au retour d'une séance de tir au terrain de Vilmaury, à Carcassonne.

Mais deux marsouins du 2e Régiment d'Infanterie de Marine (RIMa) de Champagné (Sarthe) ont fait encore plus fort, dans la nuit du 10 au 11 décembre dernier. En effet, [d'après l'édition locale du quotidien Ouest France](#), ils se seraient fait dérober un Famas ainsi qu'un mitrailleuse Minimi alors qu'ils étaient en bivouac avec leur section dans le cadre d'un exercice.

Selon le journal, même si ces deux armes n'étaient pas chargées, leur disparition est pour le moins embarrassante. Pour tenter de les retrouver, 450 marsouins du régiment ont fouillé les environs, pendant une semaine, des sapeurs du génie ainsi que des hommes grenouilles ont été appelés à la rescousse pour sonder les zones humides. Et les véhicules sortant du camp d'Auvours ont été également contrôlés. Tout cela, sans succès. Le Famas et la Minimi, qui pèse presque 7 kg à vide, sont restés introuvables.

Alors, comment se sont volatilisées ces deux armes? Une information judiciaire contre X pour vol en réunion a été ouverte par le Parquet du Mans le 19 décembre dernier. Mais une chose est sûre, les militaires impliqués dans cette disparition doivent s'attendre à des sanctions...

Disparition d'équipements militaires entre l'Afghanistan et le Canada

13 janvier 2012 – 16:18

La mission de combat des forces armées canadiennes en Afghanistan s'est terminée en juillet 2011. Comme l'on peut s'en douter, ce retrait a posé un défi logistique, qui aurait pu être plus important encore si le gouvernement canadien n'avait pas décidé de conserver à Kaboul près d'un millier d'hommes pour assurer la formation des forces de sécurité afghanes.

L'objectif assigné au Groupe de travail sur la transition, qui est le nom donné aux logisticiens affectés à cette tâche, a initialement été de ramener au pays l'ensemble des équipements ayant servi dans le cadre de la mission de combat canadienne, afin que ces derniers puissent être éventuellement réutilisés au plus tôt avant la fin 2012 en cas d'une nouvelle mission à l'étranger.

Une partie des matériels est transportée de Kandahar à Karachi. A partir de là, les équipements sont placés dans des conteneurs maritimes, lesquels sont ensuite chargés sur des bateaux appartenant à la société montréalaise A.J Maritime.

Sur les milliers de conteneurs nécessaires pour rapatrier le matériel militaire canadien, près de 448 se trouvent encore en Afghanistan et une quarantaine d'autres sont en transit au Pakistan.

Seulement, selon une information de la chaîne publique CBC, confirmée par la Défense canadienne, plusieurs conteneurs sont arrivés au Canada non pas avec du matériel militaire comme l'on pouvait s'y attendre, mais avec des pierres, du sable et de l'eau. En clair, les équipements qu'ils renfermaient ont été volés entre Kandahar et Montréal. Et pour que cela passe inaperçu, ils ont été remplis avec des substituts pour qu'ils fassent le même poids.

D'après la Défense canadienne, aucun matériel « sensible » n'aurait été dérobé. « Dans ces expéditions, il n'y a aucun équipement militaire explosif » a déclaré Mme le colonel Anne-Marie Tardif. « Cet équipement a été rapatrié par voie aérienne et maritime au Canada, mais pas à Montréal » a-t-elle expliqué. De même pour les véhicules blindés.

D'ailleurs, le ministère de la Défense a précisé que seul l'équipement à « faible priorité » transite par le Pakistan mais il a indiqué dans le même temps ne pas être en mesure de donner des détails sur les circonstances de ces vols, ni même la quantité et la valeur des matériels disparus.

Pour la responsable d'A.J Maritime, Alda Rodrigues, interrogée par les média canadiens, les vols ont dû avoir lieu sur la route entre Kandahar et Karachi. « Entre al-Qaïda, les taliban et les bandits professionnels, il n'y a pas grand chose qu'on puisse y faire », a-t-elle déclaré. « Ca rappelle la mafia. Ils doivent avoir un système organisé là-bas » a-t-elle ajouté.

Et d'après les propos tenus par Alda Rodrigues, la cas canadien serait pas isolé car d'autres pays de l'Otan auraient aussi connu des « problèmes de vol sans savoir où ils se produisent ».

Six mois de sursis pour le militaire responsable de l'accident d'un camion de transport nucléaire à Istres

17 janvier 2012 – 13:45

Le jeune caporal-chef de l'Escadron de transport de matériels spécialisés (ETMS) 91.532 de Bourges-Avord ne s'en sera pas trop mal tiré devant la chambre militaire du tribunal de grande instance de Marseille.

Ce militaire a en effet été tenu pour [responsable d'un accident](#) qui a eu lieu sur la base aérienne d'Istres, le 9 juin 2010. A l'époque, le camion Scania de 33 tonnes et de 585 CV qu'il conduisait s'était renversé dans un virage après avoir évité un soldat en train de faire un jogging.

Les trois militaires à bord du véhicule spécialisé, qui ne transportait pas d'ogive nucléaire au moment de l'accident, furent blessés. L'un deux, atteint aux cervicales, a fut contraint de rester alité pendant 6 mois.

Selon l'enquête, le camion, qui avait rencontré des problèmes de frein lors d'un précédent déplacement, roulait alors à 72 km/h, soit 42 km/h au-delà de la vitesse autorisée sur la base aérienne. Mais le disque tachygraphe indiqua également que, lors du trajet Bourges/Istres, le véhicule fut « poussé » jusqu'à 105 km/h alors qu'il ne devait pas dépasser les 80 km/h. Qui plus est, le conducteur n'avait pas reçu de formation spécifique et son brevet lui fut délivré par équivalence deux semaines après l'accident.

Du coup, le caporal-chef de l'ETMS 91.532 était donc poursuivi pour « violation de consignes, blessures involontaires, mise hors service d'un matériel à l'usage des forces armées », étant donné que le camion ne peut apparemment plus servir. Seuls les deux premiers chefs d'accusation ont été retenus contre lui.

L'un de ses avocats, Me Ophélie Kirsch, a plaidé la relaxe, en décrivant un militaire « soucieux des consignes, de l'ordre et aux états de service élogieux » et soulignant des « défaillances techniques », des « carences hiérarchiques » ainsi que la formation insuffisante de son client.

Des arguments qui ont fait mouche car le caporal-chef, qui a comparu en civil sur ordre de sa hiérarchie, a finalement été condamné à 6 mois de prison avec sursis, sans suspension de permis de conduire et sans inscription au casier judiciaire. « Cela ne devrait pas entraver votre carrière militaire, c'est léger », a ajouté Carole Sayouz, la présidente de la chambre militaire du TGI de Marseille.

Par ailleurs, des précisions ont été apportées au sujet de la valeur du camion accidenté. Selon Me Bruno Lombard qui représentait l'agent du Trésor, l'a évalué à 5 millions d'euros. » L'Etat fera face à ses obligations. Cela coûte cher à la République compte tenu de la spécificité du transport d'armes de dissuasion nucléaire » a-t-il ajouté.

La frégate Ventôse a saisi 1,2 tonne de cocaïne aux Antilles

13 janvier 2012 – 14:30



La région des Caraïbes est une plaque tournante du trafic de drogue. La lutte contre ce phénomène est coordonnée à l'échelle d'une structure américaine, la Joint Interagency Task Force South (JIATF-S), basée à Key West, en Floride.

Au début de cette année, cette dernière a transmis aux Forces Armées aux Antilles (FAA) un renseignement concernant un voilier suspect battant pavillon britannique, le Jo Ann Moore, qui naviguait alors à quelques 600 nautiques de la Guadeloupe.

Le 4 janvier, la frégate Ventôse, qui s'est déjà illustrée à plusieurs reprises pour ses actions contre les narco-trafiquants, appareille pour tenter d'intercepter le navire soupçonné de se livrer au commerce de drogue.

Le lendemain, l'hélicoptère Panther de la frégate repère le Jo Ann Moore. Cependant, les conditions météorologiques étant défavorables, aucune intervention n'est décidée. Mais ce n'est que partie remise.

En effet, quelques heures plus tard, le Panther n'a pas trop de mal à retrouver le bateau suspect. Sauf que cette fois, il est vu avec un autre voilier, identifié comme étant le Sangria. Les deux navires semblent partager les mêmes activités puisque pendant un moment, ils naviguent bord à bord.

Seulement, l'hélicoptère du Ventôse se fait remarquer par les équipages des deux voiliers, lesquels jettent alors par-dessus bord des objets. Et le Sangria s'éloigne du Jo Ann Moore.

Désormais, il faut faire vite pour intercepter les trafiquants. La frégate prend de la vitesse et, une heure et demie plus tard, son équipe d'intervention se retrouve à bord du Jo Ann Moore, sans

rencontrer de difficultés. A bord, les marins mettent la main sur 45 ballots de cocaïnes ainsi que sur les quatre membres de l'équipage.

Une fois le sort du Jo Ann Moore réglé, le Ventôse part alors à la chasse du Sangria, lequel avait mis le cap vers le Sud Ouest. Dans la nuit du 6 au 7 janvier, le voilier est repéré par un avion du Regional Security System (RSS), une organisation régionale, lequel transmet les coordonnées de sa position à la frégate Ventôse.

A l'aube, le Sangria connaît le même sort que le Jo Ann Moore et ses trois membres d'équipage sont interpellés. Le Ventôse est rentré le 9 janvier à Fort de France, afin de remettre à l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRTIS) les 7 trafiquants présumés ainsi que l'équivalent d'1,2 tonnes de cocaïne.

La frégate Ventôse est la bête noire des trafiquants de drogue dans la région des Caraïbes, avec plus de 15 tonnes de produits illicites saisis entre 2001 et 2010, dont 4 tonnes (un record!) de cocaïne en novembre 2006, après avoir arraisonné un cargo battant pavillon panaméen.

Et l'an passé, ce bâtiment de la Marine nationale a effectué plusieurs importantes saisies de drogues, toujours dans la même région, dont 2,5 tonnes de cocaïnes au large du Costa Rica, en mars 2011.

Com : EADS embauche au mindef

C'est devenu régulier : la DGA vient encore de perdre un des membres de son équipe de communication, parti faire rayonner les activités spatiales d'EADS. Un de ses prédécesseurs avait déjà pris la même voie, il y a quelques années, alors qu'une collègue a été embauchée par MBDA, une autre filiale du groupe européen.

Il y a encore quelques mois, EADS avait également recruté un officier de Légion employé à la cellule communication de l'EMA.

A tous ces cas semble-t-il un point commun (bien connu) : les situations offertes par le privé sont nettement plus avantageuses que celles du ministère. Il ne faut pas exclure non plus que le fonctionnement soit plus simple dans le privé.

De quoi faire réfléchir, alors que la filière communication, dont l'échelon central sera balayé sous deux ans, va devoir se serrer la ceinture.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [1/19/2012 07:01:00 PM](#)

Les lycées de la Défense ouvrent les inscriptions. Et leur portes...

Les lycées de la Défense ouvrent leurs inscriptions en classe de seconde pour le cycle 2012-2013. Le 11 mars, il sera trop tard pour s'inscrire; c'est ce qu'annonce le Mindef (cliquer [ici](#)).

Certains établissements organisent des portes ouvertes; c'est le cas du lycée militaire d'Aix-en-Provence, le mercredi 25 janvier de 13h30 à 18h. Le Prytanée national militaire de la Flèche organise une journée d'information le samedi 4 février de 14h00 à 18h00, au quartier Gallieni pour le lycée d'enseignement général, et au quartier Henri IV pour les classes préparatoires.

Rappel de la procédure d'inscription en seconde :

- du 2 janvier au 11 mars 2012 : préinscription accessible à partir du site internet www.formation.terre.defense.gouv.fr rubrique « lycées de la défense »,
- 2 mars 2012: date limite de dépôt des dossiers au COMSUP ou à l'AD pour les candidats résidants dans les collectivités d'outre-mer ou à l'étranger.
- 14 mars 2012 : date limite de dépôt des dossiers au CIRFA, pour les candidats résidants en métropole ou dans les départements d'outre-mer.
- 2 mai 2012 : contrôle écrit des connaissances pour l'accès en classe de seconde.

19.01.2012

"Bon pour le service militaire", c'est sur France3 mercredi

RAPPEL A L'ACTIVITÉ (I)		
I AU TITRE DU SERVICE MILITAIRE		
RAPPELÉ LE		
AFFECTÉ LE		
AFFECTÉ LE		
LIBÉRÉ LE		
GRADES SUCCESSIFS	DATE	SIGNATURE
II AU TITRE DU SERVICE DE DÉFENSE		
INCORPORÉ SOUS STATUT DE DÉFENSE LE :	CACHET, SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR	
LIBÉRÉ LE :	CACHET, SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR	



CARTE DU SERVICE NATIONAL
(ARTICLE L 18 DU CODE DU SERVICE NATIONAL)

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

1 - La présente carte indique votre position à l'égard du service national. Conservez-la avec soin car elle peut vous être demandée pour justifier votre position. En cas de PERTE, faites-en la déclaration à la Gendarmerie.

2 - En cas de CHANGEMENT de DOMICILE, n'omettez pas de signaler votre NOUVELLE ADRESSE en souscrivant une « déclaration de changement de domicile » auprès de la brigade de gendarmerie dont dépend votre nouveau domicile, éventuellement auprès de la mairie ou du commissariat de police.

3 - Si vous désirez obtenir des RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES sur votre situation à l'égard du service national, n'hésitez pas à vous adresser au BUREAU de RECRUTEMENT qui est indiqué sur votre carte du service national (rappelez dans toute correspondance votre numéro d'immatriculation qui figure sur cette carte).

Kaki rime avec nostalgie. On n'en finit pas de parler de ce sacré (prenez le mot dans le sens qui vous arrange) service militaire. *France3* propose le mercredi 25 janvier, à 20h35, un documentaire de Juliette Cahen, long de 83 minutes, qui sera proposé dans le cadre de *l'Histoire immédiate*, présenté par Samuel Etienne.

Rappelons-nous. Faire son service, c'était un rite, une initiation, un casse-tête, une parenthèse... On donnait un an (ou deux) de sa vie pour apprendre à défendre la patrie. Convocation, feuille de route, caserne, uniforme, classes, quille! Puis vint la suspension du service national en 1995. Et finalement la disparition du dernier appelé en 2000.

Le service avait son utilité ou plutôt ses utilités. C'est pourquoi des voix (civiles) s'élèvent pour regretter sa disparition et proposer une alternative. Du SN au SCO (service civique obligatoire), pourquoi pas? Pour en discuter, Samuel Etienne a invité Martin Hirsch (président de l'agence du service civique), Eric Ciotti (député auteur d'une proposition de loi sur l'encadrement militaire des mineurs délinquants), le colonel Michel Goya et Annie Crépin (auteur d'une *Histoire de la conscription*).

d'assurer la sécurité sur la Tamise. « La Tamise s'écoule en plein coeur de notre capitale et sera un lieu très populaire pour les gens qui participeront la ferveur des Jeux Olympiques. Notre mission sera d'assurer que les événements aient lieu sans risque », explique Chris Allison, coordinateur de la sécurité des JO de Londres, qui devrait mobiliser plus de 13.000 personnes. « Toute notre planification est conçue pour atténuer les risques potentiels et les exercices menés cette semaine sont un exemple de l'utilisation de certaines capacités de l'armée pour nous soutenir ».

En plus de ses commandos, la Royal Navy sera en première ligne, cet été, pour assurer la sécurité des Jeux. Ainsi, le porte-hélicoptères HMS Ocean sera amarré sur la Tamise, au niveau de Greenwich. Le navire amiral de la flotte britannique servira de base pour le personnel et les hélicoptères positionnés à Londres, notamment des Lynx de la Fleet Air Arm.



Un Lynx survolant le HMS Ocean (© : ROYAL NAVY)

"Quelle défense pour la France?": André Yché propose quelques pistes



En cette période de débat pré-électoral, toute réflexion sur la politique de défense française est bonne à signaler et à découvrir, surtout qu'il ne faut pas trop compter sur les différents candidats pour apporter des réponses marquantes avant leur éventuelle élection à la présidence. Le mot d'ordre semble plutôt à la prudence et au consensus, la plupart des ténors annonçant une révision du Livre blanc sur la Défense et la sécurité et évitant ainsi d'aborder de front la question, plus sociale, du format et des moyens.

Le livre d'André Yché a le mérite, à défaut d'aborder frontalement ces questions de missions et de moyens, de relire (parfois d'une façon que j'estime discutable puisque ne prenant pas en compte des évolutions récentes de certains fondements de la défense française) l'histoire militaire récente de la France et de suggérer quelques pistes autour des enjeux stratégiques, de la politique de défense et de la cohésion nationale. Pour résumer, l'auteur préconise la mise en oeuvre d'une "marque France

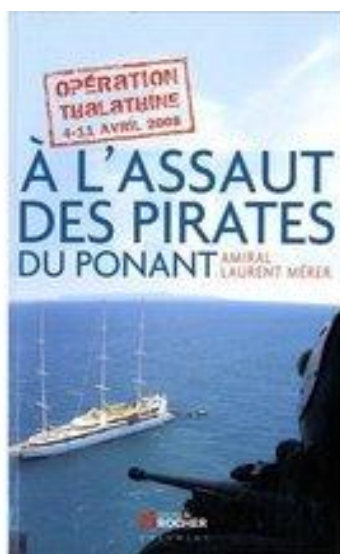
Stratégie", d'un "soft power à la française": c'est-à-dire une capacité tricolore d'influence et de séduction, conjuguée à une capacité de projection de puissance (et non de forces) permettant "un engagement bref dans une action de haute intensité, incluant des frappes exercées à distance ainsi que l'interdiction d'accès aux espaces aéroterrestres et aéromaritimes" (p. 83).

Le choix d'un modèle d'armées dédiées à la projection de puissance "entraînera une révision de format dont les effets sont encore difficiles à apprécier", estime (un peu candide) l'auteur qui anticipe une évolution des arsenaux et un recours aux SMP dont les activités devront être encadrées. L'ambition d'une telle projection de puissance, pénalisée par la révision du format des armées, obligera à un partenariat ("une coopération renforcée") avec le Royaume-Uni "mécaniquement conduit à se rapprocher militairement de la France" (p. 120).

L'auteur. Contrôleur général des armées et ancien élève de l'École de l'Air et de l'US Air Force Academy, André Yché a été délégué aux restructurations du ministère de la Défense avant de devenir Directeur adjoint du cabinet civil et militaire du ministre de la Défense Alain Richard. Il est aujourd'hui Président du directoire de la Société nationale immobilière (SNI), au sein du groupe Caisse des Dépôts et membre du comité de direction du groupe. André Yché a précédemment publié *Logement, habitat et cohésion sociale* aux éditions Mollat, en 2011.

André Yché, *Quelle défense pour la France?*, Economica, 19 € (mis en vente à partir du 24 janvier)

L'amiral Mérier raconte l'affaire du Ponant



L'amiral Laurent Mérier publie un récit très plaisant et bien informé de l'affaire du Ponant, ce voilier de croisière détourné par des pirates somaliens en avril 2008. La libération de l'équipage avait donné lieu à une grande opération navale : c'est elle que décrit l'amiral. Il connaît la Corne de l'Afrique et l'océan indien, où il a commandé à la mer comme Alindien. Quant au fonctionnement de l'Etat en période de crise, l'auteur en est familier : il a servi au cabinet du Cema, à celui du Premier ministre et à deux reprises, comme préfet maritime.

Laurent Mérier, qui a un style clair et une écriture agréable, a eu accès aux meilleures sources pour la rédaction de ce récit. Les marins ont joué le jeu et lui ont donné

beaucoup d'éléments. Il met bien en avant les soucis logistiques d'une telle opération, comme les ennuis mécaniques dont souffrent les bateaux et les avions. La panne de l'Atlantique, qui perd un moteur au plus chaud de l'action, est bien racontée. Les marins "font avec" et s'en sortent avec les honneurs. Quatre bateaux avaient été engagés dans l'opération : le commandant Bouan, la Jeanne d'Arc, le Jean Bart et le Var.

L'auteur insiste toujours sur l'aspect humain : il est servi par des personnalités qui ne laissent pas indifférents que ce soit le général Georgelin, "terrorisant" quelque peu le pacha du Cdt Bouan, l'amiral Gillier, très allant patron de commandos, les deux femmes pilotes d'hélicos ou Patrick Marchesseau, le commandant du Ponant - qui a joué un rôle essentiel dans l'affaire.

L'opération se déroule en deux temps : d'abord la libération négociée des otages contre la remise d'une rançon de 2,15 millions d'euros. Puis, une fois les otages mis en sécurité, l'action contre les

pirates à terre, au cours d'un raid d'hélicoptères (3 Alouette III, 2 Gazelle, 1 Panther) qui aboutit à la capture de six d'entre eux.

Un bémol toutefois : Laurent Mérier minimise trop le rôle du GIGN dans cette affaire. On sait que les discussions ont parfois été vives entre les différents intervenants, notamment sur l'emploi de la force. Les gendarmes ont joué un rôle important dans la première partie - celle qui a permis la libération des otages. Pourquoi ne pas rappeler que le colonel Favier (qui deviendra général quelques semaines plus tard) a, lui aussi, été "tarponné", c'est-à-dire parachuté à la mer ? La négociation entre l'armateur à Marseille et les pirates a été grandement "facilitée" par les experts du GIGN. La remise de la rançon a été à la fois conçue et réalisée par les gendarmes. Le dire n'enlèverait rien au fait que, dans cette affaire, les marins (surfaciers, aéros et commandos) ont fait un remarquable travail.

Le livre de l'amiral Mérier ravira les marins et les amis de la Marine, sans doute un peu moins les gendarmes. Eternelle guerre des boutons...

Amiral Laurent Mérier "A l'assaut des pirates du Ponant" Editions du Rocher, 212 pages. 19 euros.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mardi 17 Janvier 2012 à 10:54

Livre : Commandos Marine, l'élite des forces spéciales



20/01/2012

Le dernier ouvrage de Marines Editions est consacré aux commandos marine. Dans une approche inédite, les auteurs s'attachent à suivre le quotidien d'un jeune commando, à décrire les épreuves auxquelles il est confronté et à retranscrire ses premières émotions. Ce livre de Roch Pescadère et Franck Jublin offre la possibilité de vivre « en immersion » les missions d'action sous-marine. Un témoignage rare des acteurs des multiples missions d'éclat menées depuis 30 ans, appuyé sur une série de reportages photographiques inédits, au coeur de l'action et sur tous les théâtres d'opérations.

Soutenu par la force des fusiliers et commandos de Lorient, le livre "Forces spéciales, plongée au coeur des commandos marine", éclairera sur la réalité de ce corps d'élite de l'armée française.

Toute ressemblance...

Ah, il est loin le temps où on effaçait la mention "armée de l'air" en une d'Armées d'Aujourd'hui, la gazette du ministère, [comme ce blog s'en était ému à l'époque](#). Pilote de l'armée de l'air, ou de la marine (1), on ne sait pas, mais au terme d'une année comme 2011, il est vrai que c'est un choix



qui s'imposait assez naturellement.

Notons que ce concept de digest des opex de l'année a bien pris, même si depuis trois ans, d'autres en avaient eu l'idée. Allez, il faut bien que tout le monde puisse travailler...

(1) il pourrait s'agir d'un pilote de la marine. Mais ce cliché a-t-il été pris en 2011 ?

- [Voir le site de Marines Editions](#)

Un Fouga Magister et un Mirage IIIE descendus (actualisé)



Le Fouga Magister de la PAF qui faisait le bonheur des spotters à pieds boulevard Victor (Paris, 15e) est descendu de son socle. Comme ce blog l'avait déjà indiqué, [dès le 12 décembre](#), c'est pour mettre à la place les locaux temporaires du mess de la base aérienne de Balard, pendant que les locaux d'origine, eux, seront, eux, rénovés dans l'optique du Balardgone.

Le Mirage IIIE de la 3e escadre présent sur le camembert côté porte de Sèvres a lui aussi été dépylôné (photo). Selon le site de l'armée de l'air, ces appareils vont rejoindre la base de stockage de Châteaudun. Ils reviendront en 2014 sur

le Balardgone, [conformément à une promesse faite par Gérard Longuet, le 31 mai dernier à l'auteur de ce blog](#).

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [1/16/2012 05:15:00 PM](#)

Un programme pour aider les militaires belges à perdre du poids

13 janvier 2012 – 17:46



« Nous voulons nous défaire de l'image du 'militaire gros » affirmait, en juillet 2010, Ingrid Baeck, une porte-parole de la Défense belge. A l'époque, un article publié par Sud Presse indiquait que 60% des soldats d'outre-Quévrain affichaient une surcharge pondérale et 15% de ces derniers étaient même obèses.

Plus d'un an et demi plus tard, le problème reste entier. Selon une analyse de l'indice de masse corporelle de 2.000 militaires belges, il apparaît qu'un sous-officier sur deux est en surcharge pondérale et qu'un sur sept est obèse.

En fait, selon Patrick Mullie, un spécialiste de la diététique travaillant pour le compte de la Défense, 80% des jeunes soldats de la tranche d'âge 20-29 n'ont pas de problèmes de surpoids. En revanche, la tendance commence à s'inverser à partir de 30 ans. « Le surpoids concerne plus de 14.000 militaires. Souvent, ils n'ont que cinq ou six kilos de trop. Mais le risque, à terme, est de tomber dans l'obésité » a-t-il confié à l'agence Belga.

Pour faire baisser ces chiffres, la Défense belge a eu l'idée [de lancer un « coach » sur Internet](#). Il s'agit d'un service disponible depuis son site Web qui permet aux militaires volontaires de suivre un régime et de recevoir par courrier électronique des conseils adaptés, après avoir saisi, dans un premier temps, la taille et le poids pour calculer l'indice de masse corporelle, ainsi que les habitudes alimentaires.

Seulement, l'on ne peut pas dire que cette initiative soit un succès. Sur les 326 volontaires, un tiers a laissé tomber et un autre tiers a effectivement perdu du poids. Les autres ne se sont inscrits uniquement pour avoir des informations.

Cela étant, le surpoids ne concerne pas seulement l'armée belge. Outre-Manche, ce problème existe aussi. En 2009, une note interne à l'armée britannique estimait que des milliers de soldats étaient inaptes à un déploiement à l'étranger en raison d'un indice de masse corporelle trop important. Deux raisons avaient été alors avancées : le non respect des 2 à 3 heures de sport hebdomadaires par certains et des critères de recrutement revus à la baisse, notamment en matière de santé.

Photo : Extrait de la BD « Tanguy & Laverdure », « [Danger dans le ciel](#) » (Dargaud)